



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

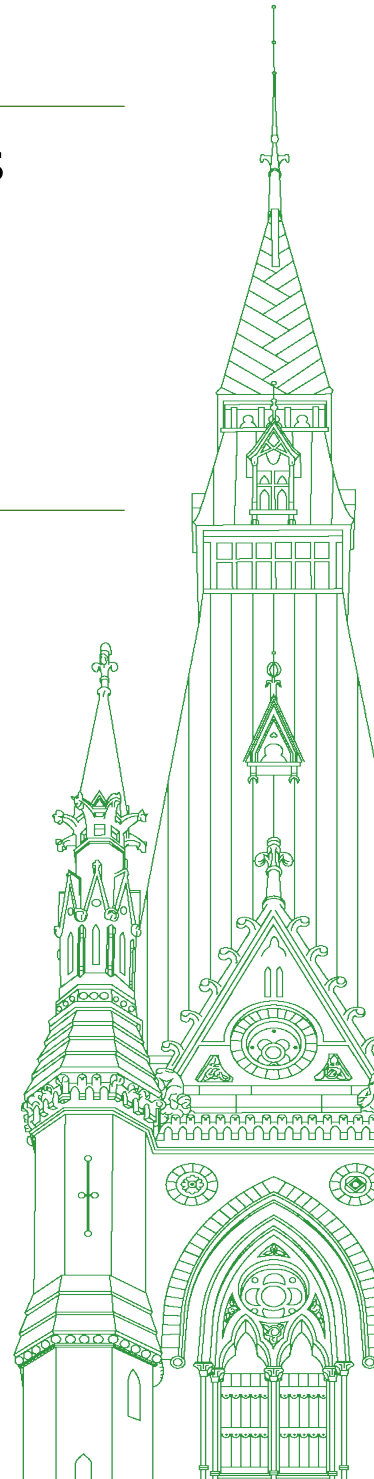
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 20 octobre 2025

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 20 octobre 2025

● (1540)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Comme toujours, je tiens à débiter la séance en rappelant que nous nous trouvons sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Le Comité permanent des ressources naturelles tient aujourd'hui sa septième séance. Comme vous le savez, la séance d'aujourd'hui se déroulera selon une formule hybride, conformément au Règlement. Plusieurs personnes participent aujourd'hui à la réunion via Zoom, dont l'un des membres du Comité.

Tout d'abord, j'ai quelques observations à faire à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer et le mettre en sourdine lorsque vous n'avez pas la parole. Pour obtenir l'interprétation, ceux qui participent par Zoom doivent cliquer sur l'icône du globe qui figure au bas de l'écran. Vous avez le choix entre le parquet, l'anglais ou le français. Pour les personnes présentes dans la pièce, votre microphone sera contrôlé comme d'habitude.

Vous êtes priés en tout temps de vous adresser à la présidence.

N'oubliez pas, chers participants, que nos interprètes dévoués font un travail exceptionnel, alors tâchez de ménager leurs oreilles. Lorsque vous n'utilisez pas votre écouteur, posez-le sur l'autocollant devant vous et essayez de ne pas parler trop vite.

Avant de commencer, chers collègues, lors de notre dernière séance, nous avons discuté du nombre de témoins que nous devons accueillir, et nous aurons absolument besoin d'organiser une septième séance. Certains de nos invités prioritaires auront ainsi l'occasion de comparaître si nous organisons une dernière séance. Cette séance de clôture nous permettra également de fournir des directives de rédaction à nos excellents analystes.

Nous allons ainsi entamer l'étude sur l'industrie forestière dès jeudi. Nous sommes en train de dresser une liste de témoins, ce qui laisse un peu plus de temps au greffier pour préparer les périodes de questions. Chers collègues, si vous me le permettez, nous allons donc procéder de cette manière.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude du développement des minéraux critiques au Canada.

Je souhaite la bienvenue à nos invités, tant ceux qui sont en ligne que ceux qui sont présents en personne.

Nous avons le plaisir d'accueillir les témoins suivants: Mark Tory, président et directeur général, Defense Metals Corporation; Jeff Stibbard, président exécutif, JDS Energy and Mining Inc.; et Robin Goad, président et directeur général, Fortune Minerals Limited.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour votre allocution d'ouverture. Nous allons commencer par M. Tory.

La parole est à vous, monsieur Tory.

Mark Tory (président et directeur général, Defense Metals Corp.): Je tiens d'abord à vous remercier, monsieur le président et membres du Comité, de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Mark Tory. Je suis président et directeur général de Defense Metals Corp. J'ai accumulé plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des ressources naturelles et près de 11 ans dans celui des terres rares. J'ai déménagé au Canada en janvier dernier dans le seul but d'occuper ce poste.

Defense Metals est une société canadienne spécialisée dans le développement des éléments de terres rares, ou ÉTR. Notre projet phare est le projet Wicheeda, dont les intérêts nous appartiennent entièrement, et dont les infrastructures se situent à environ 80 kilomètres de Prince George, en Colombie-Britannique.

Le projet Wicheeda constitue l'une des initiatives les plus avancées en Amérique du Nord dans le domaine des terres rares de haute qualité. À l'exception de MP Materials, qui exploite une mine de terres rares aux États-Unis, il s'agit de la seule entreprise nord-américaine spécialisée dans les terres rares qui dispose non seulement de ressources, mais aussi de réserves.

Une étude de pré faisabilité, réalisée en avril 2025, a confirmé notre forte rentabilité et notre minéralogie de classe mondiale. Notre concentré de terres rares est l'un des plus riches au monde, avec d'excellents taux de récupération. Le gisement est riche en néodyme et en praséodyme, deux éléments essentiels utilisés dans les aimants permanents des moteurs des véhicules électriques, ainsi que dans les éoliennes, les applications militaires, les technologies propres et la robotique.

L'un de nos avantages réside dans notre emplacement et les infrastructures qui l'entourent. Nous sommes accessibles par la route, nous sommes proches du réseau ferroviaire, nous disposons d'énergie hydroélectrique et de gazoducs, et nous ne sommes pas trop éloignés du port de Prince Rupert. Nous bénéficions également d'une main-d'œuvre locale qualifiée dans la région de Prince George.

Notre projet est désormais prêt pour la prochaine étape, à savoir l'étude de faisabilité finale. Nous avons terminé l'étude de pré-faisabilité et réalisé les essais pilotes hydrométallurgiques, avec échantillonnage des produits. Nous sommes en pourparlers commerciaux avec de nombreux transformateurs en aval. Avec un soutien adéquat, nous espérons conserver 100 % de la chaîne de valeur au Canada, y compris toute la séparation hydrométallurgique. Nous avons signé un protocole d'accord avec un transformateur européen pour acheter une part importante de la production future de Wicheeda.

Le partenariat avec les peuples autochtones est au cœur de notre projet. Nous avons signé un accord de co-conception avec la bande indienne du Lac McLeod en 2023. En 2024, ce groupe autochtone est devenu un partenaire financier fort important, acquérant 2,6 millions d'actions de Defense Metals. Il s'agit d'un partenariat solide et croissant, ainsi que d'un modèle de réconciliation économique entre Autochtones et Non-Autochtones.

Nous bénéficions également d'un soutien important de la part de la province de Colombie-Britannique. Le ministre des Mines de la Colombie-Britannique a écrit pour appuyer notre demande de financement pour les infrastructures minières essentielles, et le premier ministre s'est engagé et a exprimé son soutien. Dans l'ensemble, le gouvernement a reconnu que ce projet présentait un intérêt très élevé et qu'il était essentiel à l'économie propre et aux objectifs de réconciliation de la Colombie-Britannique.

Notre requête auprès du gouvernement fédéral est à la fois claire et urgente. Les entreprises dans notre situation ont besoin d'investissements pour mener à bien des travaux essentiels, tels que les études de faisabilité finale. Ces fonds servent à financer des études techniques, environnementales et d'ingénierie clé, sans lesquelles les projets canadiens risquent d'être retardés tandis que nos alliés et concurrents vont de l'avant.

La politique de fixation de prix planchers, telle qu'elle a été envisagée, constitue également une pratique exemplaire. Cette politique contribue à nous protéger contre la concurrence déloyale de la Chine et de ses tentatives d'étouffer notre industrie. Par ailleurs, la fixation de prix planchers permet d'améliorer la rentabilité des projets, de faciliter la prise de décision d'investissement, et d'attirer de nouveaux investisseurs extérieurs.

La Chine contrôle actuellement plus de 70 % des terres rares mondiales et plus de 90 % des industries en aval. Elle a imposé de nouvelles restrictions à l'exportation, et le Canada a désigné les terres rares comme une ressource essentielle. Il est maintenant temps d'agir. Le projet Wicheeda représente pour le Canada l'occasion de mettre en place une chaîne d'approvisionnement à l'échelle nationale pour les terres rares, de la mine à l'aimant. Nous sommes prêts à mener cet effort avec nos partenaires, mais nous ne pouvons y parvenir seuls et nous avons besoin que le gouvernement fédéral collabore avec nos alliés pour y arriver.

Je vous remercie.

• (1545)

Le président: Je vous remercie, monsieur Tory. Je dois dire que vous êtes courageux d'avoir déménagé au Canada en plein mois de janvier.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Stibbard pour cinq minutes.

Jeff Stibbard (président exécutif, JDS Energy and Mining Inc.): Merci, monsieur le président, et merci aussi aux membres du Comité.

Je suis ravi de vous voir tous aujourd'hui. Merci de m'avoir invité à témoigner devant le Comité.

Je suis ici aujourd'hui pour apporter ma contribution et mon soutien à cette importante initiative canadienne. J'ai hâte de voir nos efforts collectifs se traduire par des actions et des résultats concrets qui nous permettront d'accroître l'exploitation responsable et rentable des ressources dans toutes les catégories du secteur des ressources minérales canadiennes, y compris les minéraux stratégiques.

J'ajouterais que, selon notre catégorisation officielle, il existe environ 32 minéraux stratégiques. Aux États-Unis, on en compte environ 55. Au Canada, nous avons la chance d'en disposer en abondance.

Permettez-moi avant tout de me présenter. Je suis ingénieur minier professionnel. J'exerce ce métier depuis plus de 40 ans au Canada, dans tout le nord du pays et d'un océan à l'autre, ainsi que dans le monde entier. J'ai fondé une société appelée JDS Energy and Mining, basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, qui agit en tant que consultant et entrepreneur pour l'industrie minière mondiale.

Mon expérience comprend la conception, la construction, le financement, l'obtention des permis, l'exploitation et la remise en état de mines au Canada et dans le monde entier, à la fois en tant que sous-traitant et propriétaire direct de ces actifs miniers.

J'ai eu l'occasion et le plaisir de participer directement à la direction et au développement de plusieurs des principaux actifs miniers du Canada, notamment la mine de diamants Ekati, la mine de sables bitumineux Albion Sands et bien d'autres dans les secteurs de l'énergie, du cuivre, de l'or, de l'argent, du plomb, du zinc et du zirconium.

Notre portefeuille de projets miniers comprend d'importants partenariats avec les Premières Nations locales, qui continuent de renforcer leurs capacités et leur confiance dans cet aspect important de notre secteur industriel.

Ma contribution aujourd'hui repose sur mes observations personnelles issues de mon expérience professionnelle dans le secteur des ressources naturelles au Canada. J'ai eu la chance extraordinaire de vivre dans 12 villes dans le nord du pays. Je souhaite que d'autres jeunes Canadiens de toutes les régions du pays puissent profiter des opportunités professionnelles exceptionnelles, de la diversité des modes de vie et des cultures qui se côtoient pour former des collectivités, des familles et des citoyens résilients.

Je constate que cette voie est constamment menacée par une gouvernance gouvernementale malavisée, caractérisée par des platitudes, une bureaucratie envahissante et un manque de compréhension et d'inspiration quant aux avantages et aux risques perçus de l'industrie. Franchement, nous n'avons pas besoin de nouveaux programmes, comités ou processus ; nous avons besoin d'en avoir moins. Nous pouvons nous inspirer de notre passé pour aller de l'avant.

Nous devons sensibiliser la population canadienne à propos des possibilités qui s'offrent actuellement à nous dans le domaine minier et des minéraux essentiels, qui sont bien documentées tant à l'échelle provinciale que fédérale. Je pense que bon nombre de ces ressources demeurent inexploitées, mais qu'elles pourraient être commercialisées à court terme, ce qui nécessite un leadership politique prêt à prendre l'initiative pour les commercialiser. Je pense plus particulièrement aux ressources minérales situées au nord du 60° parallèle qui sont inexploitées pour des raisons logistiques en raison du manque d'énergie, comme c'est le cas à Izok Lake, et pour des raisons techniques, le Canada ayant pris du retard dans les investissements dans les technologies de traitement nécessaires pour être compétitif à l'échelle mondiale. Nous n'avons pas construit de nouvelle fonderie de cuivre, ce que nous devons faire, et nous avons des initiatives limitées en matière de lixiviation, de traitement des terres rares, dont nous venons d'entendre parler, et de traitement du zirconium et de l'hafnium.

Ces actifs sont également politiquement bloqués en raison de platitudes étroites définissant des résultats irréalistes nés au-delà de nos frontières et de notre volonté de suivre cette voie. La DNUDPA en serait un exemple patent.

Nos sociétés minières sont également désavantagées sur le plan socio-économique, car le système éducatif actuel désinforme et sous-estime les jeunes acteurs potentiels du secteur et les parties prenantes locales quant à la situation actuelle et à ce que nous pouvons devenir, ainsi qu'aux véritables avantages et impacts futurs.

J'observe en ce moment un manque de leadership et de vision. Le leadership permet de développer le potentiel individuel, communautaire et national. Les découvertes de ressources pétrolières et gazières dans le Nord et en mer, auparavant fermées ou soumises à un moratoire, sont essentielles au succès du développement des ressources. De vastes ressources sont fermées en raison du manque d'infrastructures. La production et la distribution d'électricité à grande échelle, les routes, les ports, les chemins de fer et les communautés spécialement construites sont tous nécessaires à l'industrie.

Les statistiques relatives au secteur minier et minéral canadien sont bien connues. Sa valeur dépasse les 117 milliards de dollars, soit 4 % du PIB canadien. Si l'on ajoute le pétrole, on atteint près de 8 %. En matière d'emploi, plus de 430 000 personnes travaillent directement dans le secteur minier, et 280 000 autres personnes occupent un emploi connexe, soit un total de 700 000 personnes. Au Canada, un emploi sur 28 dépend de l'exploitation minière, je n'ai donc pas besoin d'expliquer son importance. Nous exportons pour 151 milliards de dollars de produits miniers, l'or étant le minéral le plus précieux, avec une production évaluée à 14 milliards de dollars. Aujourd'hui, ce nombre a probablement doublé.

En ce qui concerne les minéraux critiques en tant que sous-ensemble, en 2023, ceux-ci ont contribué à hauteur de 30 milliards de dollars à l'économie et employaient près de 55 000 personnes.

En matière de stabilité globale, malgré les défis économiques mondiaux et les défis sanitaires liés à la pandémie mondiale, l'exploitation minière reste un secteur stable et important de l'économie canadienne. Les mines sont restées ouvertes tout au long de la pandémie et ont même connu une expansion. La contribution de l'exploitation minière est restée stable dans tout le Canada depuis 2011.

Alors, qu'est-ce qui a changé?

Le Canada fonctionne généralement mieux lorsque les deux ordres de gouvernement respectent leurs attributions constitutionnelles. Ainsi, l'exploitation des ressources minérales relève de la compétence des provinces, et devrait le rester.

• (1550)

Les mesures prises par le gouvernement fédéral, comme le projet de loi C-69, la taxe sur le carbone, la réduction de la pollution et la réglementation énergétique, ont nui à l'attractivité de notre industrie. Examinons honnêtement et de manière exhaustive ces effets négatifs et corrigeons-les dans l'intérêt du Canada, afin de ne pas être mis à l'écart dans cet espace concurrentiel mondial et cette source de création de richesse. Le Canada peut et doit être un producteur de premier plan de minéraux stratégiques.

En ce qui concerne les possibilités d'améliorer nos activités de production de ressources, nous devrions nous inspirer de plusieurs exemples de développement socio-économique moderne de premier ordre, tels que ceux mis en place en Norvège dans le domaine du GNL, la technologie suédoise de fusion du cuivre, les infrastructures transprovinciales coopératives et le développement public-privé, comme le co-développement des infrastructures minières et militaires nécessaires.

L'aménagement de ports dans le Grand Nord, de collectivités modernes, d'infrastructures logistiques pour le transport maritime, aérien, routier et ferroviaire, la production d'énergie et de carburants, les communications, l'éducation et le coût abordable de la vie sont autant d'exemples des rapports codépendants entre l'industrie, le gouvernement et les forces armées. Je citerai comme exemples les villes de Yellowknife, Fort McMurray et Tumbler Ridge, qui sont nées de l'industrie minière.

C'est un appel à l'action. Il est important que l'industrie prenne les devants en se basant sur la meilleure perspective possible pour définir les exigences techniques et les résultats économiques. Le gouvernement doit donner l'impulsion nécessaire pour amener l'industrie à la table des négociations avec une feuille de route claire offrant des opportunités accrues, immédiates et attrayantes, pour une construction nationale rentable, sans menaces externes ambiguës ni obstacle à la réussite.

L'échéancier requis pour le lancement de projets est actuellement inacceptable, car les choses bougent beaucoup trop lentement. Cela résulte principalement d'un processus d'évaluation trop bureaucratique...

Le président: Monsieur Stibbard, je vous prierais de conclure. Je vous rappelle que les questions de mes collègues vous permettront d'exprimer le reste de votre pensée.

Vous avez déjà dépassé votre temps de parole de deux minutes. Par respect pour nos autres invités, pourquoi ne pas prendre 30 secondes pour conclure votre présentation?

• (1555)

Jeff Stibbard: Comme je le disais, l'échéancier requis pour le lancement de projets est actuellement inacceptable, car les choses bougent beaucoup trop lentement. Cela résulte principalement d'un processus d'évaluation trop bureaucratique. Cette lourdeur bureaucratique engendre une incertitude quant à l'obtention de permis, ce qui devient à son tour un risque sérieux pour les résultats économiques et dissuade les investisseurs dès la phase la plus précoce et la plus critique de la gestation d'un projet, lequel devient alors bien peu attrayant.

J'ai participé à l'exploitation de la mine Ekati en 1994. Elle a été découverte en 1992, confirmée géologiquement en 1994 et mise en exploitation en 1998. Cette mine, qui a nécessité cinq ans entre l'exploration géologique, la construction et la mise en exploitation, a créé une industrie qui a généré plus de 80 % du PIB des Territoires du Nord-Ouest. Dans le contexte actuel, caractérisé par la lourdeur bureaucratique, des réalisations de ce genre semblent bien peu probables.

Bref, voilà le genre d'échéanciers auquel nous aimerions revenir, plutôt que les échéanciers actuels de 10 à 15 ans qui rebutent avec raison les entrepreneurs et les investisseurs.

Le président: Je vous remercie pour votre témoignage, monsieur Stibbard. J'ai trouvé cela fort intéressant.

Nous avons un autre témoin.

Monsieur Goad, à vous la parole pour les cinq prochaines minutes, je vous prie.

Robin Goad (président et directeur général, Fortune Minerals Limited): Merci, monsieur le président, et merci aux membres du Comité.

À l'instar de l'exposé très complet de M. Stibbard, j'ai fourni une présentation PowerPoint détaillée, qui vous a été envoyée vendredi. Je crois comprendre que le document est en cours de traduction et que vous ne l'avez probablement pas encore reçu, mais il m'est impossible de présenter en cinq minutes l'ensemble des recommandations que je voudrais faire. Je me contenterai donc, pour l'instant, de vous parler brièvement de notre entreprise et de souligner les points essentiels.

Je m'appelle Robin Goad, et je suis le président-directeur général de Fortune Minerals Limited, une société cotée à la Bourse de Toronto. Nous comptons à notre actif le projet NICO, un projet intégré verticalement qui vise l'ouverture d'une mine de cobalt, d'or, de bismuth et de cuivre, accompagnée d'un concentrateur dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que la construction d'une raffinerie hydrométallurgique, juste à l'extérieur d'Edmonton, en Alberta, qui transformera nos concentrés en produits à valeur ajoutée.

L'un des points saillants que j'aimerais mentionner est l'importance de l'administration et de la transformation — j'y reviendrai un peu plus tard —, car si nous ne transformons pas nos minéraux ici, au Canada, nous finissons par les perdre. Lorsque nous nous contentons de produire des concentrés pour ensuite les expédier en Asie, nous renonçons à la garde et au contrôle de nos métaux, qui deviennent alors inaccessibles à notre industrie nationale. C'est précisément ce que nous cherchons à éviter en bâtissant une filière canadienne des minéraux critiques.

Notre projet repose sur une réserve minérale dont l'exploitation s'étendra sur 20 ans, mais comme il s'agit d'un gisement de type IOCG — c'est-à-dire un gisement d'oxydes de fer, de cuivre et d'or —, comparable à la gigantesque mine Olympic Dam en Australie, nous pouvons envisager de façon réaliste la possibilité d'y trouver un milliard de tonnes de métaux. À l'heure actuelle, nous disposons d'une réserve de 20 ans, qui alimentera principalement la raffinerie hydrométallurgique de la région d'Edmonton.

Nous collaborons également avec Rio Tinto pour valoriser les résidus de la fonderie de Kennecott, en Utah, en les transformant en produits à valeur ajoutée à Edmonton. Voilà un autre bon exemple du principe « construisez-le et ils viendront ». La présence d'usines de transformation intermédiaires ou en aval au Canada permettra

d'attirer d'autres sources de matières premières qui pourront être transformées et mises à la disposition de notre industrie.

Notre projet est bien avancé. Nous avons dépensé 150 millions de dollars jusqu'ici et nous sommes en train de mettre à jour notre étude de faisabilité bancaire, ainsi que l'ingénierie préliminaire et l'optimisation métallurgique.

Le gisement contient trois minéraux critiques, le cobalt étant généralement le métal le plus dominant, mais on y trouve aussi 1,1 million d'onces d'or, qui valent aujourd'hui un peu plus de 5 milliards de dollars canadiens avant extraction.

Nous possédons le plus grand gisement de bismuth au monde, représentant 12 % des réserves mondiales. Il s'agit d'un métal essentiel qui est utilisé dans des applications environnementales, ainsi que dans certaines applications importantes en matière de défense.

Le cobalt servira, bien entendu, à la fabrication de batteries rechargeables, ce qui favorisera la transition énergétique et le passage à la mobilité électrique au sein de l'industrie automobile.

Nous avons été le tout premier projet canadien à recevoir une subvention du département américain de la Défense, et le gouvernement canadien n'a pas tardé à nous verser une somme équivalente. Ainsi, nous bénéficions d'un soutien d'environ 17 millions de dollars provenant principalement du département de la Défense des États-Unis et de Ressources naturelles Canada. Le gouvernement de l'Alberta contribue également à notre projet grâce à une petite subvention d'Alberta Innovates.

Nos projets jouissent d'un appui considérable dans le cadre de nos relations avec les Autochtones. Nous avons conclu des accords de coopération avec les Tłı̨chǫ, qui ont réglé une revendication territoriale avec les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest. Grâce aux travaux partiellement financés par le gouvernement, nous espérons qu'une décision sera prise concernant la construction d'ici la fin de l'année 2026.

Nous souhaitons formuler plusieurs recommandations, tout en soulignant quelques défis.

Pour commencer, rappelons que la prospection minière est une industrie à très haut risque. Seul un projet sur 1 000 aboutit à la mise en production d'une mine, et seul un sur 3 000 devient un actif de premier ordre. Nous avons laissé notre industrie minière se détériorer pour diverses raisons, mais, selon moi, la plus grande menace pour notre industrie réside dans l'absence de nouveaux projets de mise en valeur, qui sont nécessaires pour préserver notre savoir-faire et notre expertise au Canada.

● (1600)

La manipulation des prix des métaux par la Chine et d'autres acteurs pose indéniablement des défis, et c'est pourquoi nous estimons que le gouvernement doit intervenir à cet égard.

M. Stibbard a mentionné l'importance du développement des infrastructures, en particulier dans le Nord du Canada. Nous travaillons dans les Territoires du Nord-Ouest. Selon nous, la mise en place d'infrastructures est cruciale pour la réalisation de projets dans le Nord, où 45 % du PIB provient de l'industrie des ressources.

Le président: Monsieur Goad, le temps est écoulé. Vous aurez l'occasion de nous en dire plus en répondant aux questions des membres du Comité. Je vous remercie.

Nous allons entamer notre série de questions, en commençant par Mme Stubbs.

Madame Stubbs, vous disposez de six minutes.

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence. J'encourage chacun de vous à soumettre des observations écrites que le Comité pourra prendre en considération. Comme l'a fait remarquer un témoin, le temps alloué aux échanges de fond est toujours extrêmement limité ici.

Merci à tous d'être des nôtres. Chacun d'entre vous a souligné, dans une certaine mesure, à quel point les formalités administratives et la bureaucratie du gouvernement freinent la mise en valeur des minéraux critiques au Canada, un secteur qui est pourtant inextricablement lié à la sécurité nationale, à la création d'emplois et à l'abordabilité pour tous les Canadiens partout au pays.

Monsieur Stibbard, compte tenu de votre vaste expérience en tant que promoteur privé et conseiller, pensez-vous que, de manière générale, le cadre réglementaire pour les promoteurs dans les secteurs de l'énergie et des mines s'est détérioré au cours des 10 dernières années. Je vous invite à nous expliquer plus longuement certaines de vos recommandations visant à améliorer la clarté et la certitude afin que les grands projets puissent être financés par les promoteurs et les entreprises du secteur privé, et non par les contribuables.

Jeff Stibbard: C'est tout à fait exact. La réponse est oui, la situation s'est détériorée.

Comme je l'ai mentionné, de 1994 à 1998, dans le cas de la mine Ekati et d'autres mines peu de temps après, il s'écoulait environ cinq ans entre la découverte d'un gisement important — comme M. Goad l'a dit, un projet sur 3 000 — et le début des travaux de construction. Aujourd'hui, ce délai est plutôt de l'ordre de 15 ans. Comme M. Goad l'a souligné à juste titre, le problème tient au fait qu'il faut investir massivement dans les activités d'exploration, sans aucune garantie de retour sur investissement. Le risque est énorme, ne serait-ce que du point de vue des probabilités. Face à la perspective d'un examen réglementaire de 15 ans, le tout assorti d'exigences qui, pour la plupart, ne tiennent pas nécessairement compte de la réalité sur le terrain ou des répercussions locales, les gens renoncent tout simplement. Cela nuit à notre attractivité et, comme vous pouvez l'imaginer, le Canada se doit de remédier à cette situation.

Notre secteur offrait autrefois des conditions favorables. C'est justement la raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui. J'essaie de rendre l'industrie minière canadienne attrayante aux yeux des investisseurs étrangers. Nous avons besoin de beaucoup de capitaux. C'est vraiment le principal enjeu qui menace notre réussite.

Shannon Stubbs: Il y a plusieurs années, le même gouvernement a annoncé une soi-disant stratégie sur les minéraux critiques, mais comme vous l'avez fait remarquer, le Canada a pris beaucoup de retard par rapport à ses principaux concurrents mondiaux dans le secteur minier. Nous sommes engagés dans une course pour accéder aux marchés mondiaux.

Avez-vous des observations à faire sur les formalités administratives ou les délais excessifs auxquels les promoteurs font face au Canada par rapport, disons, aux États-Unis ou à d'autres grands concurrents miniers à l'échelle mondiale?

Jeff Stibbard: Tout d'abord, nous devons composer avec deux ordres de gouvernement, c'est-à-dire le provincial et le fédéral. Le processus fédéral nous oblige à prendre en considération des éléments dont les répercussions s'étendent pratiquement d'un océan à l'autre, mais ce n'est pas pertinent dans notre cas. Encore une fois, il n'est pas nécessaire de ratisser aussi large pour évaluer les répercussions. Je comprends que nous formons une économie canadienne unifiée et que tout s'articule autour de cet objectif, mais nous sommes aussi un microcosme de cultures et d'économies. Certaines personnes font les choses différemment dans d'autres parties de la région. Nous n'enfreignons pas la loi. C'est la règle. Que ce soit à l'échelle provinciale ou fédérale, c'est la norme. Cependant, nous n'avons pas besoin d'obtenir l'avis de toutes les régions du pays, notamment sur des sujets comme le genre et tout le reste. Ce sont des questions beaucoup trop complexes pour que l'on puisse en évaluer toutes les répercussions éventuelles.

Je peux vous dire que le secteur minier est très progressiste en matière d'emploi, que ce soit pour les hommes, les femmes ou d'autres groupes. J'ai personnellement été témoin de cette évolution tout au long de ma carrière de plus de 42 ans dans ce domaine. La composition de la main-d'œuvre a changé, tout comme la participation des personnes, notamment celle des Premières Nations, qui détiennent désormais une part directe dans les projets. Plus de 14 000 membres des Premières Nations au Canada tirent leur gagne-pain directement du secteur minier. C'est le plus grand employeur des Premières Nations, tous secteurs confondus.

• (1605)

Shannon Stubbs: Exactement.

Jeff Stibbard: Nous n'avons pas besoin de nous faire dire par des instances supérieures ou par des gens dans l'Est du pays — avec tout le respect que je leur dois — comment nous devrions gérer nos affaires. C'est un gros obstacle qui freine les investissements. Je travaille partout dans le monde. Environ 50 % de mes activités se déroulent à l'extérieur du Canada. Des gens à l'étranger me demandent constamment ce qui se passe ici, et je ne sais pas quoi leur répondre. Je ne peux plus leur dire quelle est notre orientation.

C'est un obstacle — réel ou perçu, et un peu des deux. Il faut y remédier. Nous devons retrousser nos manches, corriger le processus, le simplifier, le rendre rigoureux sur le plan des résultats et assurer notre réussite. Nous devons gagner le pari de l'attractivité afin de faire venir les capitaux ici.

Je viens de terminer la construction d'une mine de diamants au Botswana, en Afrique australe, et c'était la même chose: il a fallu cinq ans, du début à la fin.

Ce que je faisais il y a 30 ans au Canada...

Shannon Stubbs: Au Canada, aujourd'hui, il faut entre 15 et 18 ans.

Jeff Stibbard: Oui. Je dois gagner ma vie. Mes employés doivent travailler. Je dois aller là où il y a de l'argent. Je préférerais ne pas avoir à le faire.

Shannon Stubbs: C'est la réalité. C'est ce qui est aberrant. Les formalités administratives et les obstacles imposés par le gouvernement font fuir les emplois et les investissements comme les vôtres vers d'autres pays.

À votre avis, l'une des solutions consisterait-elle à corriger ou à abroger des mesures législatives comme le projet de loi C-69, qui font obstacle à la construction d'infrastructures? Par exemple, le Cercle de feu est dirigé, et a été lancé, par les Premières Nations, mais le projet de loi C-69 entrave cette infrastructure de base et d'autres projets de développement. Y a-t-il d'autres recommandations que vous feriez à propos de la longueur des délais afin d'assurer la concrétisation des grands projets au Canada?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Jeff Stibbard: Je suppose que oui. Je les ai par écrit. Je peux vous les transmettre afin d'éviter de m'embrouiller.

Je voudrais simplement ajouter un autre aspect: l'inspiration des jeunes au Canada — des gens du Sud qui se tournent vers le Nord parce qu'ils se rendent compte que c'est notre avenir. Le Nord était la porte d'entrée des explorateurs lorsqu'ils sont arrivés ici. C'est par là qu'ils sont venus. Nous devons renouer avec cette perspective. Lorsque le commerce de la fourrure s'est essoufflé, les gens se sont déplacés vers le Sud, mais nous devons revaloriser le Nord et inspirer les jeunes.

Si vous n'avez pas les moyens d'acheter une propriété à Toronto ou à Vancouver, alors déménagez dans le Nord. Vous pourrez y acquérir de l'expérience, toucher un bon salaire, profiter de la vie, rencontrer des gens venus des quatre coins du pays et aider à bâtir le Canada. Voilà ce que nous devons faire. Cela passe par l'éducation — à l'université, au secondaire, au primaire et dans les communautés. Le gouvernement doit soutenir cette démarche.

Le président: Merci à vous deux.

Nous passons à M. McKinnon, qui dispose de six minutes.

Monsieur McKinnon, vous avez la parole.

Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'allais parler de la réglementation, mais je pense que Mme Stubbs a fait le tour de la question.

Monsieur Tory, j'aimerais vous interroger au sujet de la mine Wicheeda. Vous avez dit que la Chine assure 70 % de la production mondiale des minéraux critiques. Je me demande comment nous pouvons faire en sorte que des projets comme Wicheeda accaparent une part importante de ce marché. Qu'est-ce qui nous en empêche?

Mark Tory: C'est une excellente question. D'après l'étude de préféabilité que nous avons menée pour le projet Wicheeda, notre production correspondrait à environ 7 à 9 % de la production mondiale, ce qui est non négligeable.

Évidemment, nous avons déjà parlé de la réglementation en ce qui concerne l'octroi de permis. C'est manifestement un facteur qui pourrait constituer un obstacle de taille pour nous. Il y a toutefois un deuxième facteur, qui découle du premier. Il s'agit de la capacité à attirer les fonds nécessaires pour concrétiser les projets.

Je ne suis pas de ceux qui viennent ici pour solliciter des fonds publics. Bien entendu, le soutien du gouvernement est toujours utile, mais au bout du compte, nous devons attirer suffisamment d'investisseurs qui croient en la viabilité du projet et en sa capacité à démarrer le plus rapidement possible.

Tout le monde veut des liquidités. C'est ce que recherchent les investisseurs, et s'ils estiment que le projet lui-même ne sera pas rentable dans un horizon de 5 à 10 ans en raison de problèmes liés aux

permis ou à quoi que ce soit d'autre, nous ne parviendrons pas à attirer les investissements nécessaires pour le concrétiser. D'après notre étude de préféabilité, il s'agit d'un projet d'immobilisations de 1,4 milliard de dollars.

• (1610)

Ron McKinnon: Recommanderiez-vous que nous simplifions le processus de délivrance de permis pour le rendre plus efficace et plus rapide?

Mark Tory: Absolument. Au cours des neuf derniers mois passés au Canada, j'ai eu des discussions, entre autres, sur la nécessité d'accorder les permis en même temps afin d'accélérer le processus.

Je le répète, cela ne nous empêche pas de travailler à l'intérieur des paramètres pour nous assurer d'obtenir l'appui de la communauté locale et de faire tout ce qui s'impose dans le respect de l'environnement. Nous ne cherchons pas à faire fi des normes environnementales ou des préoccupations des communautés. Nous voulons, nous aussi, que toutes ces cases soient cochées. Nous demandons simplement que cela se fasse plus rapidement.

Ron McKinnon: J'ai effectué une recherche rapide sur la mine Wicheeda. Elle se trouve, semble-t-il, à une centaine de milles au nord-est de Yellowknife. Comment acheminez-vous l'équipement sur place? Y a-t-il des routes décentes? Les routes d'hiver ne sont plus aussi fiables qu'avant. Quel volume de minerai devez-vous transporter depuis ce site? Comment vous y prenez-vous? De quoi avez-vous besoin pour que cela fonctionne?

Mark Tory: Nous en sommes évidemment aux premières étapes, car il s'agit d'une étude de préféabilité. Donc, pour l'instant, nous ne transportons rien, mais nous avons de la chance, car il y a des routes forestières qui mènent directement à la mine. Nous y avons accès en hiver comme en été.

Pour ce qui est du volume de produits qui seront extraits, nous allons construire notre usine de valorisation sur place. Nous n'aurons donc pas à déplacer de grandes quantités de produits, mais il est évident que cette infrastructure routière devra être mise à niveau pour que nous puissions réaliser le projet.

Ron McKinnon: Comment se passe la collaboration avec le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral, que ce soit conjointement ou séparément?

Mark Tory: Des discussions sont en cours pour déterminer qui prendra le contrôle de l'ensemble du processus d'autorisation. Compte tenu de la taille actuelle de notre mine, le processus environnemental et le processus d'autorisation relèvent du gouvernement fédéral. Cependant, lorsque j'étais à Ottawa pour discuter avec des représentants fédéraux, ces représentants m'ont indiqué que ce processus serait de toute façon transféré aux autorités provinciales et que la plupart des travaux seraient effectués par la province. Il nous incombe donc de discuter avec les autorités provinciales et de veiller à ce que le gouvernement fédéral ne tarde pas à approuver les travaux réalisés par le gouvernement provincial.

Ron McKinnon: Allez-vous être en mesure de construire des installations de production d'électricité là-bas, et en avez-vous besoin, ou allez-vous pouvoir acheminer l'électricité depuis un autre endroit?

Mark Tory: L'électricité devrait provenir de la ligne hydroélectrique qui se trouve dans le Nord. Nous ne sommes pas loin de cette ligne, et c'est une discussion que nous aurons avec l'entreprise concernée.

Ron McKinnon: Quelle est l'échéance prévue en ce moment pour la mise en service de ce projet?

Mark Tory: Eh bien, je dis toujours aux gens et aux investisseurs potentiels que si la chance nous sourit, que tout fonctionne correctement et que nous obtenons tous les fonds au bon moment, nous pensons amorcer la construction aux environs de 2027 ou 2028 et être en production en 2029 ou 2030.

Ron McKinnon: Je vous remercie de vos réponses.

Le président: Monsieur McKinnon, nous allons devoir passer au prochain intervenant.

[Français]

Monsieur Simard, la parole est à vous pour six minutes.

Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Tory, je comprends que vous avez un projet de terres rares. J'ai peu de connaissances sur le développement de cette filière, mais je sais quand même que plusieurs éléments et procédés sont complexes. Je crois comprendre qu'il y a un risque quand même assez élevé, mais que Vital Metals, Commerce Resources, qui sont passés ici, et d'autres joueurs ont mis en place un consortium pour amoindrir les risques des procédés liés aux terres rares.

Est-ce quelque chose qui pourrait vous intéresser?

• (1615)

[Traduction]

Mark Tory: Je vous remercie de votre question, monsieur Simard.

Oui, je fais partie de ce consortium. Defense Metals en fait également partie. Nous en sommes devenus membres en mars dernier, lorsque nous l'avons créé.

En ce qui me concerne, après avoir travaillé pendant 11 années dans ce secteur, j'estime qu'il ne devrait y avoir qu'environ cinq ou six très grandes usines hydrométallurgiques pour la transformation des terres rares dans le monde, à l'extérieur de la Chine. Il y en a déjà une aux États-Unis, à Mountain Pass, et je pense qu'il faudrait en créer une autre en Amérique du Nord.

Compte tenu de la taille de notre projet, nous discutons de la possibilité de créer la plus grande usine, mais de la construire légèrement plus grande que nécessaire afin de pouvoir traiter des terres rares provenant d'autres sources.

[Français]

Mario Simard: Je comprends que partir des terres rares pour se rendre à l'élément permanent nécessite un procédé très complexe. De quel type d'infrastructure a-t-on besoin pour réaliser ce procédé? Je ne vous parle pas de concurrence, mais chez moi, au Québec, Métaux Torngat semble avancer assez rapidement. Je comprends que le procédé est très complexe. Sur le plan de la recherche, du développement et du déploiement de ces minéraux critiques, quel type d'infrastructure a-t-on besoin de mettre en place pour que des projets comme le vôtre et comme celui de Métaux Torngat aboutissent et que la transformation soit faite au Québec ou au Canada?

En résumé, je cherche à savoir ce qui suit. Présentement, au Canada, a-t-on l'écosystème qui permet de transformer des terres rares?

[Traduction]

Mark Tory: Nous ne disposons pas encore d'une telle usine. Aucune grande usine hydrométallurgique rentable n'a encore été construite. Je crois que c'est ce à quoi nous réfléchissons tous en ce moment.

Vous savez, quand vous dites que cette transformation est technique et difficile, je dois souligner que cette transformation est manifestement effectuée partout dans le monde. La Chine effectue toutes les étapes de cette transformation depuis plusieurs années. Lynas utilise le gisement australien et confie à la Malaisie la transformation de ces terres rares. MP Materials fait la même chose aux États-Unis, près de la Californie et du Nevada. Ce sont là des processus que nous connaissons, et nous ne parlons pas d'un concept tout nouveau. Nous parlons de processus que les gens savent comment mettre en œuvre. Nous faisons appel aux meilleurs spécialistes possibles. Nous employons un consultant en métallurgie, John Goode, qui est âgé de plus de 70 ans. Il travaille dans ce secteur et s'occupe des terres rares et de leur séparation depuis les années 1970 et 1980. Il est dans le métier depuis longtemps, et il sait de quoi il parle. Il comprend les schémas de traitement.

La seule chose que je dirais à propos des mesures à prendre au Canada, c'est que nous avons la capacité de construire ces usines. Ce qui nous manque, c'est l'expérience nécessaire pour les exploiter. La Chine a fait un excellent travail en veillant à ce que toutes les universités qui forment des ingénieurs chimistes capables de diriger des usines hydrométallurgiques et des usines de séparation soient établies sur son territoire. À mon avis, c'est la seule chose que nous devons faire au Canada. Nous devons nous assurer que tout cela est mis en place dès maintenant afin que nous puissions desservir les industries dans cinq, sept ou 10 ans.

[Français]

Mario Simard: Je déduis de votre intervention que si une mine de terres rares était exploitée demain matin, cette mine pourrait faire du concentré à court ou à moyen terme, mais que, avant de faire de la transformation, on devra franchir plusieurs étapes pour développer l'expertise nécessaire.

• (1620)

[Traduction]

Mark Tory: Notre étude de pré faisabilité prévoit le passage des terres rares à un état que nous qualifions de carbonate, c'est-à-dire un état où elles contiennent des métaux assez purs, qui comprennent surtout du néodyme et du praséodyme, lesquels entrent dans la composition des aimants permanents utilisés dans l'industrie des véhicules électriques, dans les éoliennes, dans la robotique, etc. L'étape qui suit celle prévue dans notre étude de pré faisabilité consiste à obtenir des oxydes de néodyme et de praséodyme entièrement séparés. Ces oxydes seraient vendus directement aux fabricants de métaux, qui les revendraient par la suite aux fabricants d'aimants. Les aimants seraient ensuite utilisés dans les véhicules électriques et les éoliennes.

[Français]

Mario Simard: Merci.

[Traduction]

Le président: Chers collègues, nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions. MM. Tochor et Guay disposeront de cinq minutes chacun, alors que M. Simard disposera de deux minutes et demie.

Nous allons commencer par vous, monsieur Tochor.

Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également nos témoins de leur participation à la séance.

Monsieur Stibbard, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur votre projet dans les Territoires du Nord-Ouest? Je crois comprendre qu'environ 80 % du PIB engendré dans les Territoires du Nord-Ouest provenait de ce projet. Parlez-nous un peu des infrastructures qui ont été construites dans le Nord pour ce projet. À l'heure actuelle, une grande partie des infrastructures qui font l'objet d'un double usage pour notre défense de l'Arctique proviennent de notre secteur privé.

Jeff Stibbard: Tout d'abord, 80 % du PIB provenait de l'industrie diamantaire elle-même. La mine a été la première, mais elle a été suivie d'une deuxième et troisième mine, lesquelles ont contribué ensemble à 80 % du PIB des Territoires du Nord-Ouest, et ce pourcentage ne comprenait pas les activités des installations de tri et des entrepreneurs externes qui soutenaient la mine.

Lorsque cette mine a été construite, il y avait une route de glace. Au départ, la mine était principalement desservie par des avions et une piste d'atterrissage. On a ensuite construit une piste pour les aéronefs Hercules, une piste d'atterrissage pour les 737 de Boeing, une route de glace pour faciliter les déplacements, ainsi qu'un campement et des infrastructures importantes. Je pense que l'emplacement est devenu la cinquième plus grande ville des Territoires du Nord-Ouest. Elle disposait de la plus grande centrale téléphonique et du système de traitement des eaux le plus moderne, un traitement en trois étapes qui n'existait pas dans les Territoires du Nord-Ouest, tant pour les eaux entrantes que les eaux sortantes. C'était une ville d'environ 1 600 habitants, et elle était moderne, évidemment, du point de vue des installations, des loisirs, de l'alimentation et, surtout, du travail, c'est-à-dire des salaires.

Corey Tochor: Ces salaires sont importants, mais ces infrastructures sont... Nos alliés comptent sur nous pour protéger notre Grand Nord, et les Canadiens comptent sur le gouvernement pour protéger le Nord. Le double usage qui découle des activités industrielles nous aide à renforcer notre capacité à nous défendre dans le Nord. Auparavant, le système fonctionnait de la façon suivante: le secteur privé investissait dans le Nord, et grâce au double usage des infrastructures construites, nous étions plus forts et plus aptes à défendre nos frontières contre nos ennemis.

Aujourd'hui, il faut officiellement 18 ans pour mettre en service une mine au Canada. Rien ne va permettre de combler le vide laissé par ces mines de diamants situées dans le Nord, ce qui a un effet négatif sur les infrastructures dont nous avons besoin. Les Canadiens de l'ensemble du pays doivent donc payer leurs impôts, et le gouvernement va devoir dépenser des milliards et des milliards de dollars dans le Nord — ou propose de le faire — pour maintenir ces infrastructures, ce qui n'a aucun sens.

Il est frustrant de savoir que c'est principalement la réglementation, comme nous l'ont rapporté d'innombrables témoins, qui a eu un effet cumulatif destructeur pour cette industrie et sa capacité à se développer.

Un autre organisme gouvernemental dont ils parlent est le Bureau des grands projets. Que pensez-vous de ce projet? Est-il nécessaire?

Jeff Stibbard: Là encore, il s'agit d'une étape supplémentaire.

J'aimerais simplement revenir sur la question des infrastructures. Il existe dans le nord du Canada, sur l'île de Baffin, un atout phénoménal appelé la mine de fer de la rivière Mary, c'est-à-dire la mine de l'entreprise Baffinland. La mine est actuellement dotée d'un port, et elle expédie directement environ six millions de tonnes de minerai de fer. L'entreprise est en train d'essayer d'obtenir la permission d'agrandir la mine afin de faire passer la production à 12 millions de tonnes et de rentabiliser ses activités. En réalité, l'entreprise n'est pas rentable en raison de son débit actuel et des prix en vigueur. Il s'agit d'une ressource phénoménale qui pourrait être partagée par l'armée. L'emplacement est évidemment alimenté en électricité, et il est doté d'infrastructures pour héberger des gens, pour communiquer et pour expédier des marchandises. Cependant, ce groupe a été contraint de construire un port de l'autre côté de l'île de Baffin, c'est-à-dire sur la côte ouest de l'île, à quelque 120 kilomètres de là, en raison d'impacts environnementaux qui, à mon avis, ont été un peu exagérés.

Donc, en ce qui concerne l'intérêt national, il y a une raison pour laquelle nous devrions insister là-dessus. Ce n'est pas seulement pour protéger des emplois et la situation économique de ce projet, mais aussi parce que c'est un emplacement idéal pour un port pour la marine et l'armée de l'air.

Corey Tochor: Il est intéressant que vous évoquiez l'intérêt national, car nous venons d'examiner le projet de loi C-5. Nous avons tenté de faire adopter des amendements à la mesure législative qui obligeraient le gouvernement à définir concrètement la notion d'« intérêt national », mais cela n'a pas abouti. Vous venez de décrire un exemple parfait qui serait tout à fait sensé et dans l'intérêt du pays. Cette situation est tellement frustrante.

• (1625)

Jeff Stibbard: Absolument.

McIlvenna Bay, en Saskatchewan, et Red Chris, en Colombie-Britannique, sont deux projets qui ont été financés, qui sont bien avancés et qui ont obtenu les permis nécessaires. Je ne comprends donc pas pourquoi on a décidé d'investir davantage dans quelque chose qui existe déjà. Nous essayons de faire avancer les choses, et non pas de jeter de l'huile sur le feu.

Corey Tochor: Je partage cet avis.

Nous devrions nous réjouir. Il s'agit de la première usine canadienne qui fabrique des aimants de haute technologie à base de terres rares, des aimants qui sont destinés à être utilisés dans des véhicules électriques. Tous les Canadiens devraient se réjouir, car il s'agit de la première usine canadienne. Malheureusement, elle n'est pas établie au Canada, mais en Estonie.

Que pensez-vous du fait qu'il est plus facile d'obtenir des permis dans l'Union européenne qu'au Canada?

Jeff Stibbard: Je pense que mon opinion à ce sujet est évidente. Il faut simplement mettre un terme à ces délais.

Je précise encore une fois que nous devons offrir des conditions attrayantes. C'est essentiel. Pour offrir ces conditions attrayantes, il faut avoir des politiques et des procédures en place, la volonté de concrétiser ces projets et des jeunes qui s'engagent à relever les défis technologiques. C'est un secteur passionnant, mais trop méconnu. Nous ne prenons pas assez de mesures pour encourager les gens à se joindre au mouvement et à faire progresser la technologie.

Comme je l'ai déclaré, en ce qui concerne l'industrie de la fusion du cuivre, elle ne compte plus qu'une usine dans le pays. Nous devons en construire une autre.

Nous devons appuyer ces activités et les intégrer dans les technologies les plus avancées qui viennent de loin, que ce soit de Suède, d'Estonie ou de Slovaquie. Peu importe d'où elles viennent, nous pouvons les importer ici.

Le président: Je vous remercie, monsieur Stibbard.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Guay pendant cinq minutes.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'adresse ma question à MM. Tory et Goad.

Nous avons tous entendu parler de la manipulation du marché des terres rares et d'autres minéraux critiques par la Chine. J'ai également entendu parler de MP Materials, une entreprise américaine soutenue par le gouvernement américain, qui est lui-même engagé dans une course pour assurer aux États-Unis un approvisionnement en terres rares et en minéraux critiques.

Dans le cadre du G7, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Canada a annoncé un accord potentiel d'exploitation pour le stockage et d'autres idées de ce genre.

Vos deux idées m'intéressent. Parlez-moi des relations entre la Chine et les États-Unis, du rôle que le Canada peut jouer et de la manière dont le gouvernement peut vous aider à jouer ce rôle.

Je vais commencer par entendre M. Tory.

Mark Tory: La Chine fait cela depuis longtemps. Je lui tire mon chapeau, car elle n'a pas caché ses intentions. Si vous examinez ses plans quinquennaux, vous verrez qu'elle y affiche clairement sa volonté de dominer l'industrie des terres rares et la transformation en aval liée à cette industrie, et qu'elle a manipulé les prix pendant toute cette période.

Je répète depuis plus de 10 ans que le monde occidental doit mettre en place un mécanisme de tarification différent pour les minéraux des terres rares produits à l'extérieur de la Chine. Malheureusement, la Chine domine l'ensemble de l'industrie en aval et détient plus de 90 % de la production d'aimants.

À mon avis, nous devons développer au Canada toute la capacité de transformation en aval, qui va jusqu'à la fabrication d'aimants, afin de pouvoir approvisionner le monde occidental. Ce n'est pas une chose facile à faire, car il faut développer des industries telles que celle de la fabrication d'aimants. Vous parlez de l'Estonie. Faites construire ces usines ici. Faites en sorte que les métallurgistes qui approvisionnent l'industrie des aimants s'installent au Canada, et vous disposerez alors de ressources comme les nôtres qui pourront servir à approvisionner ces fabricants, et vous n'aurez plus besoin de la Chine. C'est dans cette direction que nous devons aller.

En ce qui concerne le gouvernement, le problème auquel nous faisons face au sein de notre petite entreprise — c'est ainsi qu'on nous appelle, mais je ne nous considère pas comme telles; nous avons une équipe de direction et un conseil d'administration très solides — est une question d'argent. Nous avons besoin d'aide pour mener à bien l'étude de faisabilité. Nous pourrions la financer avec l'aide du gouvernement. Nous avons déjà reçu une lettre d'intérêt de

la part d'EDC concernant une somme de 250 millions de dollars américains pour financer nos coûts en capital, mais nous devons d'abord mener à bien l'étude de faisabilité. Cette étude nous coûtera entre 30 et 50 millions de dollars, car il s'agit d'un projet d'investissement de 1,4 milliard de dollars. Nous voulons procéder correctement à cette étude de faisabilité, et nous recherchons de l'aide pour financer ses coûts.

• (1630)

Claude Guay: Monsieur Goad, qu'en pensez-vous?

Robin Goad: Oui. C'est une question très complexe et intéressante.

Environ 75 % de l'approvisionnement mondial en cobalt provient de la République démocratique du Congo, qui n'est pas vraiment démocratique, et environ 60 % de cette production minière est contrôlée par des entreprises d'État chinoises. Je pense que la Chine contrôle plus de 83 % de la capacité mondiale de raffinage du cobalt et 90 % de la production mondiale de produits chimiques à base de cobalt. C'est le résultat d'une stratégie d'investissement proactive. Vous avez affaire au gouvernement chinois, qui n'applique tout simplement pas les mêmes modèles économiques que nous. En ce qui concerne le bismuth, dont nous détenons 12 % des réserves mondiales, la Chine contrôle 80 % de la production minière et 90 % de la capacité de raffinage.

La difficulté rencontrée est liée à la surproduction de minerais, en particulier celle du cobalt par la Chine, qui fait baisser les prix à un niveau tel qu'il n'est plus rentable d'extraire du cobalt dans de nombreuses régions du monde. La République démocratique du Congo en a pris conscience et a commencé à mettre en place des quotas d'exportation, car la Chine produit trop de minerais et fait baisser les prix en dessous des coûts de production. Cela permet à son industrie, qui accapare tous ces métaux, de produire des voitures électriques à un prix inférieur à celui du marché mondial. Ce qu'elle perd en production minière, elle le récupère en nous revendant des produits manufacturés...

Le président: Je m'excuse, mais le temps qui nous était imparti est écoulé. Je vous remercie de votre intervention.

Monsieur Simard, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Mario Simard: Monsieur Goad, je vais vous donner l'occasion d'y revenir.

Plusieurs témoins ont parlé de la difficulté de réaliser l'étude de faisabilité, dont M. Tory et vous.

Messieurs Goad et Tory, j'aimerais que vous indiquiez au Comité ce qui pourrait concrètement vous donner un coup de main pour réaliser cette fameuse étude de faisabilité. L'autre élément sur lequel j'aimerais entendre vos commentaires, c'est les infrastructures. De nombreux projets miniers peinent à démarrer par manque d'infrastructures pour extraire les minéraux qui seront utilisés. Qu'est-ce qui vous donnerait un coup de main sur le plan des infrastructures?

Je sais que ce sont deux grandes questions et que mon temps de parole est limité, mais j'aimerais avoir vos commentaires.

Robin Goad: Merci, monsieur Simard.

[Traduction]

Je vais essayer d'y répondre très rapidement.

Je dirais que nous avons accordé d'énormes subventions à l'industrie des batteries, sans qu'on exige en retour qu'elle utilise des matières premières provenant du Canada. Je dirais que cela aurait pu être fait facilement.

En ce qui concerne les études de faisabilité, j'ai une mesure concrète à proposer. Il y a un écart important entre ce qu'on appelle les frais d'exploration au Canada et les frais d'aménagement au Canada, si vous connaissez le financement accreditif. J'ajouterais que nous devrions autoriser les dépenses associées aux études de faisabilité, aux études environnementales de base, à la participation des Autochtones, aux études techniques détaillées et aux projets pilotes. Ce sont des dépenses d'exploration qui devraient toutes être admissibles pour aider les entreprises à franchir les étapes du processus de faisabilité.

Nous recevons des fonds principalement du département américain de la Défense pour financer notre étude de faisabilité, mais les marchés ont été effectivement fermés pendant cinq ans, et nous n'avons pas fait avancer notre projet parce que nous ne pouvions tout simplement pas réunir les fonds nécessaires pour réaliser ces études. Le problème a été réglé grâce au soutien des gouvernements canadien et américain, que nous remercions.

• (1635)

Le président: Merci, monsieur Goad.

Nous devons passer à nos deux prochains intervenants. N'oubliez pas, chers témoins, si vous avez des renseignements supplémentaires, de bien vouloir nous les faire parvenir dans un mémoire. Le Comité et les analystes en tiendront compte. Nous vous en serions reconnaissants. C'est simplement pour respecter le temps imparti. Nous allons accueillir un autre groupe de témoins dans une dizaine de minutes.

Nous passons maintenant à M. Malette pendant cinq minutes.

Gaétan Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci.

J'ai une question pour M. Tory. On vous a posé une question sur les infrastructures, et vous m'avez fait réfléchir lorsque vous avez mentionné que les chemins forestiers faisaient partie de vos infrastructures.

On oublie souvent que c'est l'industrie forestière qui, grâce à ses chemins forestiers, a ouvert la voie à l'exploitation des ressources naturelles au pays. Elle a ouvert la voie à l'exploration minière et à la construction de mines. Je sais qu'il existe au moins une dizaine de mines dans la région où je vis. J'aimerais rappeler au Comité qu'il ne faut pas oublier cela.

Monsieur Tory, dans quelle mesure est-il important que ces deux industries travaillent ensemble?

Mark Tory: J'ai posé la même question. Je ne suis au Canada que depuis neuf mois. J'essaie de comprendre comment tout fonctionne. Je suis encore, bien sûr, en train d'apprendre. À mon avis...

Gaétan Malette: Quels ont été les avantages pour vous dans votre région pour votre projet?

Mark Tory: Comme je l'ai dit, là où nous nous trouvons actuellement, l'industrie forestière a des chemins forestiers qui traversent toute la région et qui passent tout près de notre projet. Ces chemins ont permis à nos géologues et à tout le monde d'accéder facilement au site, et ainsi de réduire les coûts. Sans ces chemins, l'exploration devrait se faire par hélicoptère, ce qui est évidemment très coûteux.

C'est fantastique d'avoir des chemins qui se rendent directement à des projets. J'aimerais beaucoup pouvoir travailler avec l'industrie forestière pour nous aider à défricher certaines de nos terres. Cela fonctionnerait très bien.

Gaétan Malette: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Stibbard. Je vais vous donner l'occasion de continuer vos réponses.

Vous avez déjà géré BHP et la mine de diamants Ekati dans les Territoires du Nord-Ouest. C'était une autre époque. Comment expliqueriez-vous les changements apportés par le projet de loi C-69, leur complexité et...? Je vais simplement vous donner l'occasion de poursuivre la réponse que vous n'avez pas pu terminer plus tôt.

Que pourrions-nous faire pour améliorer le tout?

Jeff Stibbard: À mon avis, il faut immédiatement abroger les éléments du projet de loi C-69 qui sont litigieux avec les provinces et où il y a des chevauchements, notamment pour ce qui est des critères d'examen. Il faut revoir qui sont les participants et pourquoi. Il faut redéfinir ces examens. Il faut revoir les échéanciers, et il faut restreindre, supprimer ou modifier les obligations en matière de climat, de genre et d'identité.

Le pouvoir discrétionnaire du ministre fédéral de prendre la décision finale et de remplacer les conseils et les organismes de réglementation existants par l'Agence d'évaluation d'impact vient usurper certains rôles. Il faut lancer un exercice fédéral de rationalisation, avoir une responsabilisation extrêmement rigoureuse en matière d'échéanciers et envisager de sous-traiter l'exécution à des consultants en gestion de projets privés sous la surveillance du gouvernement canadien. Il faut réduire les possibilités pour le gouvernement canadien de choisir les favoris. Il faut encourager et guider les entreprises et les régions pour qu'elles aillent de l'avant en s'appuyant sur la responsabilisation fédérale garantie concernant les échéanciers et la réglementation existante.

Encore une fois, je prends l'exemple d'Ekati pour comparer un échéancier de 5 ans à un échéancier de 10 ans, et même de 15 ans. Ce n'est pas comme si nous avions fait quoi que ce soit de mal en matière de développement il y a 30 ans. De toute évidence, beaucoup de choses se sont améliorées en matière d'efficacité énergétique, de relations avec les gens et les Premières Nations. Tous ces éléments sont inclus.

J'ajouterais que dans les collectivités des Premières Nations touchées par l'exploitation minière du diamant dans les Territoires du Nord-Ouest, il n'y avait, lorsque nous avons commencé, qu'un seul diplômé postsecondaire. Aujourd'hui, on en compte 28 par année. Il faut avoir cet ancrage et ce pouvoir d'attraction. Je ne cesse d'utiliser ce mot. Il faut attirer des gens, comme les papillons de nuit sont attirés vers une flamme, pour développer leur potentiel et l'économie, et le processus n'est pas descendant. L'initiative, l'idée et le leadership doivent venir d'en haut s'ils ne viennent pas naturellement assez de nos dirigeants dans les régions. Par la suite, l'industrie est très bien placée pour régler les problèmes de façon positive.

Nous avons parlé de la transformation. Encore une fois, le Canada avait autrefois une abondance de fonderies dans des endroits comme Flin Flon et Thompson au Manitoba. La Colombie-Britannique en avait 12. Aujourd'hui, nous en avons deux: une fonderie d'aluminium et une fonderie de plomb et de zinc.

• (1640)

Le président: Merci, monsieur Stibbard.

Nous allons passer à notre dernier intervenant pour cette série de questions, M. Hogan

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président.

Il semble se dégager des thèmes communs: les infrastructures, les capitaux et l'assouplissement de la réglementation. J'espère vraiment que nous garderons à l'esprit les commentaires de M. Malette au sujet des chemins forestiers pour cette étude et la prochaine. Je pense que ce sont d'excellents commentaires. L'industrie forestière fait partie intégrante de cela.

Je suis sûr que tous les témoins trouveront encourageant de savoir que la nécessité d'agir plus rapidement fait largement consensus. Le premier ministre a établi des cibles à cette fin qui vont répondre aux attentes du Canada et des tribunaux pour ce qui est des composantes environnementale, sociale et autochtone.

Monsieur Tory, vous avez un long curriculum vitae et j'aimerais en profiter pour vous demander si vous pouvez comparer l'approche canadienne à l'approche australienne. Pourriez-vous nous dire, en particulier, ce que le Canada peut apprendre de l'Australie?

Je n'essaie pas de vous attirer des ennuis avec vos concitoyens, alors n'hésitez pas à présenter les choses sous un angle positif. Je me demande si vous seriez à l'aise de nous dire ce qui, selon vous, fonctionne bien en Australie et ce à quoi nous devrions faire attention.

Mark Tory: Je vais être honnête. Je ne pense pas qu'il y ait une grande différence. Nous sommes aux prises avec les mêmes enjeux concernant les permis, les questions environnementales et les communautés autochtones. Tout cela signifie que les projets miniers prennent de plus en plus de temps pour obtenir les permis et être opérationnels.

Lorsque vous demandez qui fait le mieux, je ne pense pas que l'un fasse mieux que l'autre à ce stade. Les deux pays doivent s'améliorer, et nous devons nous améliorer pour que les délais d'obtention des permis soient aussi courts que possible, comme je l'ai dit. Mon sens moral me dit que nous devons le faire d'une manière très respectueuse de l'environnement et nous assurer d'avoir l'acceptabilité sociale. Si on peut démontrer cela, les projets devraient arriver sur le haut de la pile et il faut alors s'assurer qu'ils se concrétisent rapidement.

Corey Hogan: Je suis tout à fait d'accord.

Nous avons entendu dire notamment que la cartographie des minéraux critiques et des gisements en Australie est bien financée. Souvent, on regarde par-dessus la clôture et on voit les choses à travers des lunettes roses. S'il y a des leçons à en tirer, et des mises en garde, j'aimerais beaucoup les connaître.

Mark Tory: Oui, je dois faire attention à ce que je dis. Le gouvernement australien a bien fait son travail pour choisir les gagnants à qui accorder du financement. Je ne suis pas certain qu'il ait procédé de la bonne façon pour autant, mais il verse beaucoup d'argent à un nombre limité d'entreprises. Je ne suis pas certain que ce soit la bonne approche. Je ne suis pas certain que ce soit la bonne approche de donner de l'argent à des entreprises existantes qui ont leurs propres liquidités et qui peuvent se financer elles-mêmes.

Ce qu'il devrait faire, c'est financer plutôt des entreprises prometteuses et des petites entreprises. À mon avis, si le financement était accordé à un plus grand éventail d'entreprises, on ne choisirait pas

des gagnants à tout coup, bien sûr, mais cela pourrait permettre à une entreprise de lancer ses activités et de découvrir un nouveau gisement.

Je ne sais pas. Je regarde cela et je me dis simplement que financer des grandes entreprises n'est pas la bonne façon de procéder.

Corey Hogan: C'est juste, et cela m'amène à ma dernière question. Je vais essayer d'être très bref.

M. Goad et vous avez tous deux souligné la nature très risquée de l'exploration, en tant que « petite » entreprise — je mets petite entre guillemets, parce que vous l'avez fait —, et d'autres témoins ont tenu des propos semblables. J'ai été intrigué par ce qu'a dit M. Goad au sujet de la nécessité de combler l'écart par des types de dépenses admissibles.

Je me demande si l'un d'entre vous pourrait nous faire part, très brièvement, de ses idées sur la façon pour nous d'accroître l'accès au capital uniquement pour les petites entreprises d'exploration.

• (1645)

Mark Tory: Parlez-vous de vous en tant que gouvernement?

Corey Hogan: Oui, je suis désolé, un gouvernement.

Mark Tory: Chaque fois que je parle à des investisseurs potentiels, ils me demandent toujours: « Quel soutien recevez-vous de votre gouvernement, quel soutien recevez-vous du gouvernement provincial et quel soutien recevez-vous du gouvernement fédéral? » Si on peut dire: « Oui, ils examinent cela et ils cherchent des façons de nous soutenir dans X, Y et Z », vous obtiendrez des réponses beaucoup plus positives que si vous dites: « Ils n'ont pas d'argent à nous donner, ou ils ne veulent pas soutenir l'industrie. »

Le président: Monsieur Goad, avez-vous un bref commentaire à faire? Il vous reste environ 40 secondes.

Robin Goad: Oui, bien sûr.

Essentiellement, le problème avec le système des marchés financiers à l'heure actuelle, c'est que nous ne faisons pas d'argent dans le secteur minier. C'est parce que nous avons de piètres rendements sur nos investissements. C'est dû à de nombreux problèmes, et principalement aux problèmes de réglementation dont nous avons déjà parlé, et à quelques autres aussi.

Par exemple, les banques à charte contrôlent essentiellement le courtage et les marchés financiers au Canada. Elles ne permettent pas aux investisseurs d'investir dans de petites entreprises en raison de problèmes de conformité. Nos fonds de pension n'investissent pas dans les actions canadiennes, et encore moins dans les titres des petites entreprises.

C'est un problème. Essentiellement, il faut rendre l'industrie plus rentable. On y parviendra notamment en accélérant le processus de réglementation de nos projets et en rendant notre industrie rentable.

Le président: C'est un bon moment pour conclure. Nous avons un autre groupe de témoins qui attend.

Permettez-moi de remercier tous nos témoins pour des exposés et des réponses très enrichissants. Nous vous en sommes très reconnaissants. Encore une fois, si vous avez d'autres renseignements que vous aimeriez communiquer dans un mémoire, nous serions heureux de les recevoir.

Merci beaucoup.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant environ cinq minutes.

• (1645)

(Pause)

• (1650)

Le président: Je déclare la séance ouverte à nouveau.

J'ai quelques observations à faire à l'intention de nos témoins en ligne.

Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. De plus, au bas de votre écran, vous pouvez sélectionner le canal approprié pour l'interprétation: le parquet, l'anglais ou le français.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins du deuxième groupe.

Du CN, nous recevons Kelly Levis, vice-présidente, Produits industriels, et Chris Cariglia, directeur du marketing, Métaux et minéraux.

Nous recevons aussi M. Réjean Girard, géologue, de IOS Géosciences.

• (1655)

[Français]

Nous recevons également M. Louis Ouellet, président de l'Union des préfets du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

[Traduction]

Enfin, nous recevons Daniel Alessi, professeur au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'Université de l'Alberta.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par Mme Levis.

Vous avez la parole.

[Français]

Kelly Levis (vice-présidente, Produits Industriels, Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada): Bonjour, monsieur le président et membres du Comité.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Kelly Levis et je suis vice-présidente des Produits industriels au CN. Aujourd'hui, je suis accompagnée de M. Chris Cariglia, directeur du marketing des Produits industriels.

Nous sommes ravis d'avoir l'occasion de discuter du rôle crucial de la logistique dans la promotion du secteur émergent des minéraux critiques au Canada. Ces minéraux, tels que le lithium, le nickel et le cuivre, ainsi que les éléments de terres rares, sont essentiels aux technologies modernes, à la croissance économique et à la sécurité nationale. Pourtant, leur chaîne d'approvisionnement reste vulnérable aux perturbations, en particulier dans les régions éloignées, où les infrastructures sont limitées.

[Traduction]

Le CN collabore activement avec les sociétés minières et les expéditeurs au début de leurs cycles de développement pour veiller à ce que nous puissions soutenir le transport des minerais et des concentrés dès qu'ils sortent du sol. Nous avons recensé plus de 50 projets miniers au Canada et dans le Midwest américain, avec un potentiel de volume important dans le Nord du Québec, le Nord de l'Ontario, au Manitoba, en Colombie-Britannique, au Michigan et au Minnesota. Bon nombre de ces sites se trouvent dans des régions où la construction de vraies infrastructures aurait un coût exorbitant.

Le CN se concentre donc sur des plaques tournantes de transbordement stratégiquement situées à des endroits clés de son réseau ferroviaire. Bon nombre d'entre eux se trouvent aux points les plus au nord de notre réseau. Nous examinons également d'autres sites en fonction de la demande et nous nous sommes engagés à travailler avec des partenaires autochtones pour qu'ils puissent être propriétaires des installations et les exploiter, afin d'assurer un développement économique inclusif. Ces plaques tournantes permettent les transferts de camion à train et de faire ainsi le pont entre les mines éloignées et le réseau ferroviaire national de transport.

L'accès aux ports et à l'entreposage est également essentiel. Le marché intérieur canadien connaît une demande croissante pour les minéraux, tandis que la capacité nord-américaine de transformation des matières premières moins traditionnelles comme le spodumène continue de se développer. Dans l'intervalle, l'accès aux marchés internationaux est essentiel. Notre modèle de logistique soutient le transport de la mine au chemin de fer et à l'entreposage, puis le transport en rupture de charge via des ports internationaux, comme Halifax, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Vancouver et, un jour, Prince Rupert.

Du point de vue des politiques, le gouvernement pourrait accélérer les progrès dans plusieurs domaines.

Premièrement, il pourrait instaurer des mesures incitatives pour la fabrication de wagons. Actuellement, presque tout le minerai et tout le concentré sont transportés dans des wagons détenus par le secteur privé. Le gouvernement pourrait donc fournir une aide aux sociétés minières pour qu'elles achètent des wagons construits au Canada avec de l'acier canadien, ce qui renforcerait les secteurs minier et manufacturier.

Deuxièmement, il pourrait simplifier les approbations pour les projets miniers. La simplification ou la rationalisation des approbations réglementaires aiderait à mettre en œuvre des projets plus rapidement. Le Canada pourrait ainsi exploiter ses ressources naturelles tout en maintenant des normes environnementales et sociales élevées.

Troisièmement, il pourrait renforcer les cadres de travail du Canada. Le climat des relations de travail au pays est de plus en plus instable, ce qui menace la productivité nationale. Les grèves dans les secteurs essentiels des transports — maritime, ferroviaire et aérien — ont eu de graves répercussions sur la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement. Ces perturbations ralentissent la circulation des marchandises, minent la capacité du Canada à maintenir une économie productive et à répondre aux demandes commerciales mondiales, et minent aussi sa crédibilité en tant que partenaire commercial mondial. Un cadre moderne qui comprend une application efficace de la loi et de véritables incitatifs à un règlement rapide est essentiel pour protéger l'économie canadienne tout en maintenant des relations de travail équitables.

En plus de tout cela, il y a des conséquences imprévues à la réglementation du travail, comme le cumul des congés de maladie et des congés personnels, ainsi qu'aux règles sur les périodes de service et de repos, ce qui a considérablement réduit la disponibilité des employés et a forcé le CN à embaucher de 350 à 400 employés supplémentaires. Si nous voulons faire croître notre économie, nous devons nous attaquer à ces conséquences imprévues des décisions politiques.

Le CN transporte actuellement plus de 41 000 wagons de minéraux critiques par année. D'ici 2032, nous prévoyons que le volume pourrait augmenter considérablement et représenter de 15 000 à 25 000 wagons supplémentaires pour des minéraux émergents comme le lithium, le cobalt, le graphite et les terres rares, et de nouvelles sources de cuivre et de nickel. Nous adaptons notre équipement et nos services pour répondre à cette demande en constante évolution qui va des matières premières aux futurs produits chimiques pour batteries. Nous développons également de nouvelles solutions comme les Rotainers sur les wagons plats et nous élargissons notre utilisation des wagons-trémies couverts, des wagons-tombereaux et des conteneurs en vrac pour manutentionner les produits à diverses étapes de raffinement.

En conclusion, le CN s'est engagé à être un partenaire fiable et innovant dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. Grâce à une planification coordonnée, à des investissements dans les infrastructures et à une solide collaboration entre l'industrie, les communautés autochtones et le gouvernement, nous pouvons bâtir une chaîne d'approvisionnement résiliente qui positionne le Canada comme un chef de file mondial de la transition énergétique.

• (1700)

Je vous remercie. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame Levis. Vous avez pris cinq minutes pile.

Nous passons à M. Girard.

Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Réjean Girard (géologue, IOS Géosciences): Bonjour. Je vais m'adresser à vous en français, si vous me le permettez.

D'entrée de jeu, je voudrais remercier les députés de leur travail, toutes allégeances confondues. J'ai beaucoup de respect pour leur travail.

Je suis géologue d'exploration et je travaille en exploration minière depuis 43 ans à titre de consultant indépendant. Je vais devoir comprimer un peu ma présentation, alors je m'excuse à l'avance auprès des interprètes.

Le Canada est reconnu pour son expertise et son dynamisme en exploration minière. Le problème, c'est que cette expertise s'arrête au stade de l'exploration. En effet, nous avons une moyenne au bâton extrêmement faible en ce qui concerne la capacité de lancer les mines en production. Ça confirme un peu ce qu'ont dit les témoins précédents.

Il faut se rappeler que la seule façon par laquelle l'industrie peut générer des profits pour la société, c'est quand elle coule des lingots. La spéculation boursière des jeunes entreprises ne génère aucune richesse; ce n'est que lorsque les mines sont en production qu'il y a de la croissance.

J'ai eu la chance de travailler sur des centaines de projets, dont plusieurs ont atteint le stade de la faisabilité. Après 43 ans, aucun de ces projets n'a été complété. Au Québec, la dernière mine de minéraux critiques, si on exclut l'or, le cuivre et le nickel, date de plus de 40 ans. Il s'agit d'une mine de graphite, qui se trouve à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. Depuis ce temps, aucun projet n'a abouti. Il est inutile de nier que nous avons un problème.

Compte tenu de la rentabilité actuelle des projets miniers, leurs coûts de développement sont trop élevés pour être justifiables. La majorité des projets de minéraux critiques ne se déroulent pas dans de grosses mines. Une mine de lithium, par exemple, va produire de 50 000 à 100 000 tonnes par année, ce qui n'est pas beaucoup. Ce sont de petites mines.

Pour les coûts de développement, on investit une dizaine de millions de dollars pour l'exploration et le développement des ressources, une vingtaine de millions de dollars pour la métallurgie, la faisabilité et les études d'impact environnemental. Pour se rendre jusqu'au stade de la faisabilité, on s'en tire généralement assez bien avec un budget de quelque 30 millions de dollars.

Le problème commence quand le stade de la faisabilité est atteint. Il faut faire un audit environnemental et une étude de marché, en plus de s'assurer de l'acceptabilité du projet, entre autres. S'il y a une modification, il faut tout recommencer. En fin de compte, les coûts de développement d'un projet peuvent facilement atteindre 80 à 100 millions de dollars.

Au Saguenay, par exemple, le projet BlackRock a coûté à ce jour 400 millions de dollars. Arianne Phosphate a investi près de 100 millions de dollars dans ses projets, qui ne sont toujours pas développés. Lorsque les coûts de développement et de construction d'une mine atteignent 500 millions de dollars et que ça coûte 100 millions de dollars pour faire les études, il y a un problème.

Il est donc irréaliste de demander à des jeunes entreprises de franchir toutes ces étapes de financement et de travaux, car elles n'ont pas l'expertise à l'interne pour pouvoir le faire. Elles en sont incapables. La seule façon dont les entreprises peuvent s'en sortir, c'est en s'associant à des partenaires majeurs, des multinationales qui s'associent aux projets.

Un des problèmes, au Canada, c'est qu'à peu près toutes les entreprises minières diversifiées ont disparu. Mines Noranda et Falconbridge, entre autres, n'existent plus, ce qui fait que très peu d'acteurs sont en mesure de mener à terme des projets d'exploitation de minerais peu communs.

Un des problèmes auxquels sont confrontées les jeunes entreprises, c'est que la majorité d'entre elles n'ont pas beaucoup d'expertise et ne sont pas en mesure de se construire une équipe technique capable de réaliser un projet jusqu'au bout. Gérer les problèmes liés à l'environnement et à la métallurgie exige beaucoup de personnel qualifié. Naturellement, elles doivent donc avoir recours à des sociétés d'ingénierie, lesquelles n'ont pas toujours les mêmes objectifs que la compagnie minière elle-même. Le résultat, c'est que le coût des études explose.

Quand on dit que les essais métallurgiques coûtent habituellement 5 millions de dollars pour le secteur minier, c'est pour produire le concentré. Ça n'inclut pas la première transformation, la fusion et l'hydrométallurgie, entre autres. Pour développer ces projets, il faut facilement ajouter une centaine de millions de dollars. C'est ce qu'on a fait pour les projets de Nemaska Lithium et de Nouveau Monde Graphite, par exemple.

• (1705)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, professeur Girard.

Je suis certain que vous pourrez en dire plus durant la période de questions.

[Français]

Réjean Girard: D'accord, merci.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Ouellet pour cinq minutes.

[Français]

Louis Ouellet (président, Union des Préfets-Saguenay-Lac-Saint-Jean): Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité de me permettre de m'adresser à eux.

Je suis le président de l'Union des préfets du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui regroupe cinq municipalités régionales de comté. Notre organisation est la porte-parole des maires et mairesses de 49 municipalités et de plus de 285 000 citoyens. Nous avons une collaboration particulièrement étroite avec la Première Nation de Mashteuiatsh. C'est d'ailleurs un modèle de coopération qui, à mon sens, devrait être étendu à la grandeur du pays.

Notre mission est de développer une vision commune, d'affirmer une identité régionale forte et de soutenir des projets porteurs qui répondent à des défis régionaux, voire nationaux. Un de ces projets est celui du Corridor du Nord canadien, que je souhaite vous présenter aujourd'hui.

Depuis quatre ans, notre organisation travaille à l'amélioration du réseau ferroviaire de notre région, afin que notre port en eau profonde puisse accueillir les activités d'exploitation des ressources minérales du nord de notre province. Nous avons investi près de 1,3 million de dollars pour trouver des solutions visant à sécuriser les voies ferrées existantes dans toutes nos localités et à déterminer le tracé de moindre impact du nouveau tronçon ferroviaire pour relier notre région au secteur de Chibougamau-Chapais, dans un premier temps. Naturellement, ça a été rendu possible grâce à la collaboration de la Première Nation.

La géopolitique ayant énormément évolué depuis les dernières élections aux États-Unis, le projet ferroviaire est devenu essentiel, à

notre avis, pour que les minéraux critiques du Québec et du Cercle de feu, dans le Nord de l'Ontario, puissent rejoindre l'océan et l'Est du pays.

En dehors de notre région, il y a un tronçon d'environ 160 km à rebâtir à partir de Lebel-sur-Quévillon. La voie a été enlevée, mais les structures sont en place. Nous savons que la communauté crie du secteur, par l'intermédiaire de la Grande Alliance, souhaite vivement que le tronçon de 160 km soit réhabilité. Nous avons rencontré des maires du Nord de l'Ontario et discuté avec tous les préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, et leur enthousiasme pour ce projet est très réel.

Nous croyons avoir la solution la plus rapide et la plus économique pour concrétiser les ambitions de notre pays en matière de transport et d'exportation des minéraux critiques. En effet, le tracé existe, mais il doit être remis en fonction dans certains secteurs, et amélioré et sécurisé dans d'autres secteurs.

Notre population a toujours su se montrer à la hauteur des grands projets. Nous sommes les premiers producteurs d'aluminium au Canada, et même en Amérique. Nous menons actuellement des projets d'énergie renouvelable importants, voire pharaoniques, sur notre territoire, soit des projets éoliens. Nous avons l'énergie, les compétences, la volonté et la population nécessaires pour poursuivre sur cette voie.

Nous disposons d'un port en eau profonde accessible toute l'année. Nous disposons, à proximité, de 1 200 hectares de terrains industriels capables d'accueillir tout type d'industrie. L'un des membres de l'Union des préfets du Saguenay—Lac-Saint-Jean, soit la Ville de Saguenay, nous parle d'en régionaliser les retombées. De plus, nous disposons d'une base militaire, la base militaire de Bagotville, qui permet de sécuriser nos infrastructures et l'approvisionnement pour nos partenaires internationaux.

Nous estimons à 700 millions de dollars les investissements à réaliser dans notre région pour les tronçons qui sont sur notre territoire. Pour les 160 km manquants, les études de la Grande Alliance sont disponibles. Le reste du tracé vers l'Ontario doit être analysé.

En somme, afin d'aider le Canada à réaliser ses ambitions, nous croyons que nous sommes la solution la plus économique, la plus rapide et la plus efficace pour relier une bonne partie de notre pays à un port en eau profonde accessible à l'année. De plus, nous disposons de la population nécessaire pour que le développement de notre territoire se fasse de façon particulièrement efficace.

Je suis maintenant disponible pour répondre aux questions des membres.

• (1710)

[Traduction]

Le président: Merci.

Le dernier témoin est M. Daniel Alessi.

La parole est à vous pour cinq minutes.

Daniel Alessi (professeur, University of Alberta): Merci, monsieur le président.

Bonjour.

[Français]

Je remercie le Comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui, j'en suis honoré.

[Traduction]

À mesure que le monde adopte les technologies à faibles émissions de carbone, la demande de minéraux critiques devrait connaître une croissance exponentielle. Les minéraux critiques sont des éléments chimiques essentiels aux technologies modernes et nécessaires à des fins économiques et de sécurité nationale; cependant, l'approvisionnement en minéraux critiques pourrait être vulnérable. Les technologies qui nécessitent ces éléments comprennent les batteries aux ions de lithium, les aimants permanents, les moteurs électriques, les panneaux solaires, les éoliennes, les semi-conducteurs et d'autres composants de la fabrication de pointe.

La bonne nouvelle, c'est que le Canada abonde en ressources minérales et qu'il a à sa disposition une main-d'œuvre qualifiée; il aurait donc avantage à exploiter son potentiel en matière de minéraux critiques.

Selon le gouvernement lui-même, le Canada produit déjà plus de 60 minéraux et métaux, et il produit 22 des 50 minéraux que l'United States Geological Survey considère comme critiques. Notre pays dispose d'un système politique stable et d'une réglementation rigoureuse qui nécessite peut-être quelques modifications, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, mais qui respecte les droits territoriaux des peuples autochtones. De plus, le secteur canadien des services miniers est bien développé et il a le potentiel, selon moi, de favoriser l'exploitation accrue des minéraux critiques. Ces facteurs donnent au Canada un avantage concurrentiel, en quelque sorte, pour fournir des minéraux provenant de sources responsables, dont l'exploitation devrait être encouragée et qui deviendront de plus en plus importants aux yeux des acheteurs, des gouvernements et d'autres partenaires partout dans le monde.

Il nous serait également possible de créer des chaînes verticales de production nationale. Par exemple, j'ai une certaine expertise dans la chaîne qui commence par les gisements de saumure contenant du lithium de faible qualité, comme ceux qu'on trouve en Saskatchewan, en Alberta, au Manitoba et en Colombie-Britannique, dans le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien. Nous pourrions transformer ces saumures de faible qualité en sels de lithium de haute qualité. Si nous nous permettons de rêver un peu, nous pourrions même fabriquer des batteries aux ions de lithium au Canada, ce qui aurait une plus grande valeur économique que l'exportation d'un minerai brut.

En ma qualité de cofondateur d'une entreprise de technologie d'extraction de lithium basée à Edmonton entre 2019 et 2023, je serais heureux de discuter avec les membres du Comité de nos réussites et des défis que nous avons eu à relever. En outre, à titre d'éducateur ayant formé des étudiants à la maîtrise et au doctorat pour des emplois au Canada qui requièrent de l'expertise dans le domaine des minéraux critiques, je serais ravi de vous parler des défis que pose la formation de la main-d'œuvre au Canada au niveau universitaire.

Compte tenu de l'augmentation de la demande à venir, le Canada doit absolument mettre en place un plan de développement national dès maintenant. En mars dernier, Ressources naturelles Canada a déclaré dans un communiqué de presse que la demande « de minéraux critiques devrait doubler d'ici 2040 ». D'après certains rapports que j'ai lus, la demande pourrait être encore plus grande d'ici là.

Si le Canada tarde davantage, il risque d'être laissé pour compte ou de produire et de fournir uniquement du matériel brut de moindre valeur économique.

Par ailleurs, il faut savoir qu'à court terme, il se peut que les territoires où la réglementation environnementale est moins rigoureuse, où les coûts de la main-d'œuvre sont moins élevés et où l'infrastructure des minéraux critiques est mieux développée gagnent une plus grande part du marché. À cet égard, la deuxième série d'investissements du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques annoncée par le gouvernement cette année a été bien accueillie.

Je crois aussi que le Canada devrait favoriser l'inventivité, l'innovation et le développement de la technologie dans le domaine des minéraux critiques, par exemple en soutenant la recherche axée sur les technologies d'extraction et de transformation en aval. Par nature, les activités de recherche et de développement attirent les meilleurs talents du monde entier. De plus, elles créent des emplois bien rémunérés et elles offrent la possibilité de produire de la propriété intellectuelle au Canada, y compris des brevets qui peuvent ensuite être utilisés sous licence partout dans le monde.

Évidemment, la mise en valeur des ressources minérales critiques offre aussi des avantages économiques considérables, dont la création d'emplois, notamment dans le secteur minier, y compris dans les collectivités éloignées, nordiques ou autochtones. En outre, elle permet de renforcer la position du Canada dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

La mise en valeur des ressources minérales critiques prend du temps et des capitaux. Il faut également en examiner attentivement les conséquences sociales et environnementales. Comme des témoins précédents l'ont souligné, il faut parfois attendre des années avant qu'un projet minier commence ses activités, et entretemps, il ne génère pas de revenus. À ce propos, selon les résultats d'un sondage mené en mars 2024 par KPMG, 91 % des chefs de file canadiens du secteur minier sont optimistes par rapport à la position du Canada, mais 98 % d'entre eux ont également affirmé que leurs entreprises avaient besoin de « plus d'investissements », d'un contexte stratégique et réglementaire stable, et de mesures fiscales incitatives.

Parmi les autres éléments importants à prendre en considération, mentionnons le développement de l'infrastructure dans les régions éloignées, le transport et la logistique, la capacité de transformation et de raffinage, les technologies dont j'ai parlé et les partenariats avec les Autochtones.

J'ajouterais que les produits doivent absolument provenir de sources responsables et que les pratiques doivent être respectueuses de l'environnement, mais il faut aussi s'adapter à la réalité. C'est là, d'après moi, que les partenaires du milieu universitaire ont un rôle à jouer.

Les avantages potentiels pour le Canada sont non négligeables: la croissance économique, la création d'emplois, la protection de la souveraineté et un rôle de chef de file dans les économies numériques et vertes.

• (1715)

Merci beaucoup.

Le président: Merci, professeur Alessi.

Nous passons maintenant à la première série de questions.

Nous allons commencer par M. Martel.

[Français]

Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres. Merci beaucoup à M. Girard, qui participe à la réunion depuis la France.

Monsieur Ouellet, dans ma circonscription, des projets, on en veut et on veut qu'ils se réalisent. J'ai été très déçu, comme beaucoup de gens, parce qu'on a mis fin au projet de GNL Québec dans ma circonscription. Beaucoup de gens rêvaient de voir ce projet se réaliser, notamment les équipementiers. Je pense que nous avons les atouts nécessaires pour mener à bien ce projet. Nous ne l'avons pas eu et nous en avons été malheureux. Toutefois, nous devons rester optimistes. Maintenant, on nous parle du Corridor du Nord canadien, qui est le projet de M. Simard, je crois.

Selon vous, pourquoi ce projet est-il réaliste et viable?

Louis Ouellet: Monsieur Martel, j'espère être en mesure de vous convaincre que nous sommes la meilleure chose depuis l'invention du pain tranché. Dans le cas du projet de GNL Québec, il me semble que l'acceptabilité sociale était assez forte dans la région. Le problème se situait sur le plan du produit transporté. Nous l'avons bien senti quand il a été question d'éléments pouvant mener la planète à se détériorer davantage. La pression populaire a augmenté, ce qui nous a mené à cette situation.

La géopolitique a changé et les visions en matière de développement économique ont aussi énormément changé. Il faut être conscient du fait que nous sommes en guerre commerciale. Quand il y a une guerre, il faut y répondre. Le projet que nous proposons est un port situé en eau profonde, qui n'est pas dans un secteur lacustre. Nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe avec le fleuve Saint-Laurent ces temps-ci, où les coûts de transport maritime augmentent à cause des baisses assez appréciables du niveau de l'eau. Nous suggérons un port en eau profonde, et la population soutient notre projet. De plus, des tracés et des voies ferrées existent déjà. Maintenant, il nous faut mener à terme ce projet qui, à mon sens, est nécessaire non seulement pour l'économie de notre territoire, mais aussi pour celle du Canada.

• (1720)

Richard Martel: Merci, monsieur Ouellet.

On n'a pas encore parlé d'où viendraient les minéraux, mais on dit qu'ils viendraient de Sudbury ou des environs.

Monsieur Girard, M. Ouellet a parlé de la question de l'acceptabilité sociale du projet de GNL Québec. Êtes-vous d'accord sur cela?

Réjean Girard: Je crois qu'il y avait un léger problème sur le plan de l'acceptabilité sociale. Je ne suis pas dans le secret des dieux, mais, à ma connaissance, ce problème n'était pas au Saguenay. On a beaucoup parlé de Tadoussac, où j'ai un chalet. Le projet a créé une tempête dans la population, parce qu'il aurait dérangé l'habitat des bélugas.

Richard Martel: Personnellement, j'en veux, des projets, et j'essaie de rester positif. Croyez-vous que le projet du Corridor du Nord canadien est réalisable, selon vous?

Réjean Girard: Oui, le projet est réalisable. Je ne connais pas les détails économiques, alors il faudrait parler aux représentants du CN, qui pourraient vous en dire plus à ce sujet. L'ancien chemin de fer National Transcontinental, c'est-à-dire un corridor qui passait

par l'Abitibi et qui a été à moitié démantelé, permettrait sans problème de désengorger l'expédition des matières d'ouest en est, en passant par un port comme celui de Saguenay.

Je reviens au projet de gaz naturel au Saguenay. Je ne connais pas la source, mais on m'a expliqué l'une des raisons pour lesquelles il n'a pas été mis en avant. Un problème de disponibilité du courant électrique aurait empêché les usines de s'alimenter. Quand on parle de problème d'infrastructure, la disponibilité du courant électrique est souvent un frein au développement des projets. Je ne parle pas de l'installation d'un fil électrique, mais bien d'avoir suffisamment de courant électrique.

Richard Martel: Monsieur Girard, j'aimerais parler de l'acceptabilité sociale, dont on en entend souvent parler. Il s'agit d'une belle expression, mais que veut-elle dire? Si 1 personne sur 300 000 n'est pas d'accord sur un projet, est-ce que ça veut dire qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale?

Réjean Girard: Il y a ce qu'on observe, et il y a mon opinion. Actuellement, dans certaines situations, une seule personne ou un petit groupe de personnes peuvent bloquer des projets. Pour certains individus, le bien commun passe après le bien personnel. Prenons l'exemple du projet d'Arianne Phosphate, que vous connaissez sûrement. Le port de Saguenay a eu des problèmes, parce que quelques propriétaires de chalet à l'Anse-à-Benjamin ont bloqué le projet.

Richard Martel: Si je comprends bien, quelques résidents peuvent bloquer n'importe quel projet. Dans ce cas, il devient difficile de créer de la richesse.

[Traduction]

Le président: Merci à vous deux.

Nous passons maintenant à M. Guay pour six minutes.

Claude Guay: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de prendre le temps de se joindre à nous en cette fin d'après-midi pour répondre à nos questions.

Ma question s'adresse à Mme Levis, du CN. On nous a présenté l'idée d'un corridor ferroviaire dans le Nord. Je suis ingénieur industriel de mon état; j'essaie donc de tout optimiser. C'est ce que je fais depuis le début de ma carrière.

Nous avons de nouveaux volumes de minéraux critiques. De nombreux projets miniers... viennent me voir dans le Nord de l'Ontario, en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay. À mes yeux, c'est un signe que le volume à transporter pourrait augmenter considérablement au cours des prochaines années.

Vous avez mentionné les ports que le CN utilise actuellement pour transporter les matériaux. Ce ne sont pas des ports en eau profonde... 12 mois par année. Ce sont plutôt des ports pour laquiers ou des installations intermédiaires qui requièrent plus d'opérations de chargement et de déchargement.

Les préfets parlent d'un corridor qui relierait le Nord de l'Ontario et le Saguenay. Le CN a-t-il examiné cette proposition? Avez-vous mis à jour les prévisions relatives à l'augmentation des volumes pour évaluer le coût, la faisabilité et les besoins? Le corridor proposé est-il préférable à votre réseau actuel, si le Canada veut expédier des matériaux vers les marchés internationaux?

• (1725)

Kelly Levis: À nos yeux, tout projet qui augmente le trafic sur notre réseau est une occasion favorable à prendre en considération. Jusqu'à maintenant, le coût de réhabiliter le corridor entre Matagami et Chapais, dans le Nord, n'a pas été évalué.

À l'heure actuelle, ce serait très difficile pour nous d'investir des capitaux dans ce projet de réhabilitation sans garantie quant aux volumes de trafic. Par conséquent, il faudrait que le financement provienne d'autres sources. Il est important de souligner que sous l'angle des opérations ferroviaires, la distance la plus courte sur une carte ne représente pas nécessairement le parcours le plus rapide ou le plus efficace d'un point à un autre.

Nous sommes prêts à poursuivre les discussions avec les parties prenantes pour trouver des solutions ferroviaires favorisant la croissance régionale. Certaines solutions proposées aujourd'hui pourraient être mises en œuvre en utilisant le réseau actuel. Comme je l'ai déjà dit, nous examinons plusieurs projets axés sur la création de centres de transbordement, où les produits pourraient être chargés à bord de camions... puis transbordés dans des wagons.

J'espère avoir répondu à votre question.

Claude Guay: Oui, en partie.

J'aimerais poser une question à M. Ouellet. À qui devons-nous nous adresser pour obtenir les résultats des études réalisées par la Grande Alliance? Je pense que le Comité est impatient d'en prendre connaissance. Je présume que vous avez aussi commandé des études pour la portion qui se trouve sur votre territoire. Est-ce exact, et le Comité peut-il y avoir accès?

[Français]

Louis Ouellet: Absolument. Nos études et nos analyses sont disponibles. Nous allons tenter d'obtenir celles de la Grande Alliance, c'est-à-dire celles portant sur la portion manquante entre Lebel-sur-Quévillon et Chapais. Nous pouvons bien sûr fournir ces éléments au Comité.

En ce qui concerne le transport ferroviaire, j'ai pu comprendre, en écoutant Mme Levis, que le CN n'investira pas si le projet n'est pas rentable. Je suis tout à fait conscient de ça. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de mettre en place un bureau de projets qui fera l'analyse complète de l'ensemble des utilisateurs potentiels de ce projet.

Comme M. Girard l'a dit, les entreprises du domaine des minéraux critiques ne sont pas de grandes entreprises. Il faut trouver le moyen qu'elles aient la capacité d'extraire leur produit à un coût intéressant.

Le réseau ferroviaire optimisé comprend les secteurs de l'Abitibi et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, où il y a de nombreux projets. Ces derniers sont non seulement des projets miniers, mais aussi des projets forestiers. Il ne faut pas oublier que le secteur forestier est aussi en crise. Il doit se diversifier et trouver de nouveaux produits. À mon sens, le deux-par-quatre, comme on en voit aux États-Unis, n'est pas une vision d'avenir. Il faut trouver le moyen de rentabiliser l'ensemble de tout ce qui vient de la forêt. De nouveaux produits existent. Le train est fondamental pour acheminer l'ensemble des produits issus de nos ressources naturelles.

[Traduction]

Le président: Il ne vous reste que 20 secondes. Je propose de passer à M. Simard.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais prendre quelques instants pour répondre à mon ami Richard Martel, que j'apprécie beaucoup et que j'aime d'une affection fraternelle.

Richard Martel: Moi aussi.

Mario Simard: Ce projet régional n'appartient à personne, mais il est défendu par l'ensemble des acteurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il ne faut pas agir comme un amant éconduit qui, malheureusement, a vécu des défaites. Les régions ne doivent pas adopter cette attitude. C'est dommage pour le projet de GNL. Certaines personnes étaient en faveur du projet et d'autres ne l'étaient pas, ce qui fait que le projet n'aura finalement pas abouti.

Je vais maintenant utiliser une métaphore sportive que M. Martel va très bien comprendre. Même si les Nordiques ne sont pas de retour, il écoute quand même le hockey. Même si le projet de GNL n'a pas abouti, on peut quand même réfléchir au développement économique de sa région.

Ce que nous voulons faire, ce que les gens de la région veulent faire et ce que M. Ouellet est venu présenter au Comité, c'est un projet d'infrastructures reliées à un port en eau profonde qui permettrait de transporter différents minéraux critiques vers l'Europe. Les témoins du groupe précédent ont parlé de fixer un prix plancher pour les minéraux critiques. Nous sommes en train de réfléchir à ces éléments. Or il faut quand même se doter des infrastructures nécessaires.

Monsieur Ouellet, les coûts associés à ce type d'infrastructures seraient plus bas que ceux d'autres types de projets qui sont apparus dans l'espace public. Par contre, un autre élément m'apparaît central si on veut faire de la première transformation des minéraux critiques: il s'agit de l'accès à la main-d'œuvre. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'accès à la main-d'œuvre n'est pas aussi problématique que ce qu'on voit dans le Nord, où il y a du navettage aérien. J'aimerais que vous me parliez de l'accès à la main-d'œuvre du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour développer la filière des minéraux critiques.

• (1730)

Louis Ouellet: J'en ai brièvement parlé tout à l'heure. La population du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'élève à 258 000 personnes. On pourrait donc soutenir une initiative de développement ou de transformation des minéraux critiques sur l'ensemble du territoire.

À mon avis, une voie ferroviaire, un tronçon ferroviaire ou une route quelconque est une occasion incroyable pour une communauté qui souhaite se développer. Depuis toujours, le Saguenay—Lac-Saint-Jean a été présent et particulièrement inventif pour réaliser des projets gigantesques. En fait, c'est depuis la Première Guerre mondiale, quand l'orientation a été donnée de s'installer sur notre territoire pour le développement de l'aluminium. Il n'y a pas que l'aluminium. Je pourrais aussi vous parler des projets éoliens en cours sur notre territoire. En ce qui a trait à la production d'énergie, ces projets sont pharaoniques.

On parle de la capacité énergétique du territoire. Il y a une vraie orientation concernant le développement des minéraux critiques et stratégiques, pour que nos partenaires de l'OTAN puissent avoir accès à ces minéraux. Je pense que le port de Saguenay, notre population, nos connaissances et nos équipementiers sont là pour appuyer l'ensemble de la filière.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur Ouellet.

J'aimerais maintenant me tourner vers nos amis du CN.

Dans votre présentation, vous indiquez que vous travaillez de concert avec les nations autochtones. On sait que la Grande Alliance, un protocole d'entente signé par les Cris, comprend un projet visant à terminer la portion de la voie ferrée qui permettrait de desservir Lebel-sur-Quévillon.

Avez-vous des discussions avec les partenaires de la Grande Alliance, ou en avez-vous déjà eu?

Kelly Levis: Pour ma part, jusqu'à maintenant, je n'ai pas eu de discussion avec eux, mais je pourrais revenir avec plus d'information, puisque nous avons tout un groupe autochtone qui travaille avec les différentes communautés.

Mario Simard: Si j'ai bien compris votre intervention de tout à l'heure, vous n'avez présentement pas de données sur les coûts associés à ça. Je travaille sur ce type de dossiers depuis peu, je dois le dire, mais j'ai vu qu'il existe, dans le Nord du Québec, plusieurs types d'infrastructures qui fonctionnent selon le principe de l'utilisateur-payeur. En d'autres mots, ce n'est pas juste un grand promoteur qui développe et déploie ces infrastructures; c'est plutôt un ensemble de projets qui sont coordonnés par un bureau de projets dans le cadre d'un partenariat avec des communautés autochtones et des gens comme vous, les représentants du CN, et qui permettent de mener à bien le montage financier nécessaire pour développer ce type d'infrastructures.

Est-ce quelque chose que le CN a déjà fait?

[Traduction]

Kelly Levis: Je veux m'assurer de bien répondre à votre question. Je n'en suis pas tout à fait sûre. Je sais que nous cherchons à travailler avec différents groupes. Nous avons déjà collaboré avec des groupes autochtones et d'autres partenaires dans différentes régions pour réaliser des projets, mais je ne peux pas vous dire exactement ce qui a été fait avec les alliances en question. Généralement, cela relève d'un autre groupe.

Nous travaillons directement avec les collectivités. Nous travaillons aussi directement avec les groupes miniers qui veulent exploiter les ressources, ainsi qu'avec les clients qui veulent acheter les produits, afin d'évaluer les volumes et tout le reste. Nous allons explorer toutes les régions afin de comprendre les investissements nécessaires.

• (1735)

Le président: Le temps imparti est écoulé.

Monsieur Simard, la parole est à vous.

[Français]

Mario Simard: Très rapidement, j'aimerais demander aux témoins de déposer au Comité un canevas qui nous permettrait de comprendre comment fonctionne leur processus d'évaluation pour ce type d'infrastructure. Ça pourrait nous être très utile.

[Traduction]

Le président: Nous recevrons avec plaisir une réponse écrite, madame Levis.

Chers collègues, nous allons passer à la seconde série de questions. Ce sera la dernière. Seulement trois personnes auront le temps de poser des questions. Nous avons pris un peu de retard à cause du vote.

M. Martel disposera de cinq minutes, puis ce sera au tour de M. Danko. Ensuite, M. Simard reprendra la parole pour deux minutes et demie. Après, nous poursuivrons à huis clos pour examiner le budget de déplacement.

Sur ce, monsieur Martel, je vous cède la parole.

[Français]

Richard Martel: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Girard, on veut des projets. Si on n'en voulait pas, nous ne poserions pas de questions. Cependant, cette fois-ci, il faut s'attaquer aux vrais problèmes. On parle de routes et de chemins de fer, mais, si on ne parle pas de la réglementation, de la bureaucratie, des délais et des coûts, ces projets seront difficilement réalisables. Tout le monde nous dit que le processus d'octroi de permis est interminable. En effet, ça prend entre 15 et 20 ans. Vous avez dit que le dernier projet date de 40 ans. Il y a un bon moment à saisir pour chaque projet de développement. Si les investisseurs n'arrivent jamais à saisir ces occasions parce que le processus est trop long, ils vont se décourager et on n'ira nulle part.

Je voudrais entendre vos commentaires à cet égard.

Réjean Girard: Pour répondre de façon brutale, c'est catastrophique. Les délais font perdre aux entreprises des occasions de développement de projets. Comme vous le dites, il y a un moment propice à saisir. Si quelqu'un d'autre le fait avant nous, nous perdons le marché. Ça ne donne rien d'avoir des infrastructures si on ne réussit pas à développer les projets. Un des grands problèmes liés à l'octroi de permis, malheureusement, réside dans le processus provincial d'approbation de projets. Je ne sais pas ce que le gouvernement fédéral peut faire, mais, au Québec, ce processus est un cauchemar.

Richard Martel: Monsieur Girard, il doit y avoir une harmonisation entre les gouvernements fédéral et provinciaux. S'ils ne visent pas un but commun dans ce qu'ils veulent réaliser, l'objectif est difficilement atteignable, n'est-ce pas?

Réjean Girard: Je suis entièrement d'accord avec vous. Les gouvernements provinciaux devraient recevoir des directives du gouvernement fédéral pour encadrer le processus.

Un des phénomènes que nous avons observés à l'échelon provincial est qu'il est impossible d'obtenir le permis de construction tant que tout n'est pas terminé. Dans le cadre du processus, on fait des études et, s'il y a des modifications à faire, le permis ne sera pas délivré tant que d'autres études n'auront pas été menées pour corriger la situation. C'est ce cycle-là qui fait dérailler le financement.

Selon ce qu'on m'a expliqué, dans d'autres pays, comme l'Australie, on mène les études, on les dépose, puis on reçoit un permis à la condition que les changements exigés soient apportés. En partant, on a notre permis et on peut commencer la construction. Leur processus fait que ça prend entre 5 et 10 ans de moins. Au Canada, ça ne fonctionne pas de cette façon. Tant que tout n'est pas parfaitement ficelé, il est impossible de commencer la construction.

Richard Martel: Pour ce qui est des projets miniers, sans usines de transformation, pouvons-nous espérer la rentabilité lorsqu'on extrait les ressources?

Réjean Girard: Je vais vous donner un exemple cruel.

Richard Martel: Oui.

Réjean Girard: J'ai ici un cellulaire. Les matériaux utilisés dans sa fabrication coûtent environ 10 \$, mais on paie ce cellulaire 1000 \$ sur le marché. Pourrait-on payer 20 \$ pour les matériaux et épargner 1000 \$ sur la fabrication?

Richard Martel: Alors, je vois bien...

Réjean Girard: Le concept du prix du marché est essentiel. Établissons un prix décent pour les marchandises, et les projets vont se financer.

Richard Martel: Qu'est-ce qui incitera les projets miniers à s'établir à tel endroit? Est-ce l'accès au gaz naturel ou est-ce l'existence de chemins de fer, par exemple?

Réjean Girard: Non, c'est la différence entre la valeur de ce qu'on produit et les coûts de production. Le gaz naturel et les chemins de fer, entre autres, entrent dans les coûts de production. L'autre aspect sur lequel on peut travailler, c'est la valeur de ce qui est produit. Si on augmente la valeur de sa marchandise, on élimine bien des problèmes de financement du point de vue des coûts de production. En passant, on peut penser que travailler au Canada, ça coûte plus cher qu'ailleurs, mais c'est un mythe: travailler en Afrique coûte aussi cher qu'ici.

• (1740)

Richard Martel: Oui.

Réjean Girard: Actuellement, c'est le contrôle des prix qui est dramatique.

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

[Français]

Richard Martel: J'aurais tellement de questions à vous poser, monsieur Girard.

Madame Levis, qu'est-ce qui vous inciterait à investir dans la construction d'un nouveau chemin de fer dans le cadre d'un projet minier?

Kelly Levis: Nous étudions les volumes des marchandises qui seront transportées. Nous nous demandons si ceux-ci seront suffisants pour justifier notre investissement dans le développement du chemin de fer.

Richard Martel: Pour vous, le projet doit être quantifiable.

Kelly Levis: Absolument.

Richard Martel: Il va donc falloir que le projet soit mesurable et quantifiable.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie tous les deux.

[Français]

Richard Martel: Merci.

[Traduction]

Le président: Monsieur Danko, la parole est à vous pour cinq minutes.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): J'ai plusieurs questions pour M. Alessi.

La première repose sur votre expérience dans le milieu de l'éducation postsecondaire et porte sur le contexte où les meilleurs talents évitent les États-Unis, pour des raisons évidentes.

Selon vous, quel rôle le gouvernement fédéral doit-il jouer sur le plan du financement de la recherche ou de la mise en œuvre de projets pilotes de financement afin de contribuer à recruter et à retenir les meilleurs talents non seulement du Canada, mais aussi du monde entier?

Daniel Alessi: Le gouvernement fédéral offre de bons programmes de financement par l'intermédiaire des trois conseils de recherches, dont le CRSNG. Les subventions Avantage du programme Alliance sont un bon exemple de programme de calibre mondial que beaucoup de pays n'ont pas. Dans le cadre de ce programme, les universitaires enclins à collaborer avec l'industrie peuvent tirer parti des fonds de l'industrie et obtenir une subvention considérable de la part du gouvernement fédéral pour soutenir le développement. Il n'existe pas de programme de financement pareil aux États-Unis, par exemple. C'est donc très avantageux.

Je dirais que cet engagement est plutôt minime. Certains de mes collègues me contrediraient peut-être, comme je travaille surtout du côté des géosciences appliquées et de l'ingénierie.

Les entreprises qui collaborent avec des universitaires pour régler des problèmes difficiles sur le plan technique ont un énorme avantage. On a parlé des entreprises minières en démarrage ou de taille moyenne. Comme ces entreprises n'ont pas d'équipe interne de recherche et développement, lorsqu'elles rencontrent un problème épineux, elles font appel à des postdoctorants pour contribuer à leur projet et trouver une solution. Les postdoctorants sont hautement qualifiés et, franchement, peu coûteux. Il est aussi très avantageux pour le Canada que les doctorants et postdoctorants soient formés ici et qu'ils reçoivent des fonds fédéraux, car ils peuvent ensuite être intégrés au milieu.

Du même coup, les étudiants établissent des liens avec les entreprises, et par la suite, les entreprises se disent: « Nous aimons vraiment Marcel », ou « Nous aimons vraiment Marie; engageons-la. »

À mon avis, en ce qui concerne le financement, ces liens ne coûtent pas très cher. J'ai envoyé de nombreux étudiants travailler pour des entreprises à Vancouver et à Burnaby. Malheureusement, certains ont quitté le pays à cause des disparités salariales entre les entreprises. Certains sont partis en Europe, d'autres aux États-Unis. C'est par là que je commencerais.

J'ajouterais une dernière chose. Je ne sais pas quelle est la solution.

On continue de croire... Mes collègues peuvent me corriger s'ils pensent que j'ai tort. Les inscriptions aux programmes des sciences de la Terre, par exemple, ont chuté et elles commencent tout juste à remonter légèrement. Elles sont le tiers de ce qu'elles étaient quand je suis entré en poste à l'Université de l'Alberta. Cette diminution est attribuable en grande partie à la perception que le pétrole et le gaz sont nuisibles, et que l'extraction minière des métaux est aussi nuisible. Si l'on veut que des talents formés au Canada travaillent pour des entreprises canadiennes, il faut s'employer à modifier cette perception.

John-Paul Danko: Merci.

J'ai une question complémentaire au sujet des problèmes difficiles sur le plan technique.

Durant votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné la nécessité de perfectionner les technologies de transformation en aval. Sauf erreur, vous vous spécialisez dans l'extraction du lithium à partir des saumures de champs de pétrole et dans les méthodes non conventionnelles d'extraction des minéraux critiques.

D'après votre expérience ou à votre avis, le Canada peut-il tirer parti des méthodes d'extraction non traditionnelles ou d'investissements accrus dans l'exploitation minière, par exemple, pour favoriser la croissance du secteur?

Daniel Alessi: Permettez-moi d'être très franc.

Les ressources de lithium provenant de saumures à la disposition du Canada sont vastes, mais ce ne sont pas les meilleures au monde. Si l'on parle de concentration, en Alberta, par exemple, les saumures contiennent peut-être 75 parties par million ou 100 parties par million. En Saskatchewan, la concentration est deux ou trois fois plus élevée, ce qui est relativement bon. Toutefois, on trouve des liquides beaucoup plus riches aux États-Unis, dans d'autres bassins et en Amérique du Sud. Je pense qu'il y a un jeu à jouer pour mettre au point des technologies servant à extraire le lithium et d'autres minéraux critiques des saumures.

En Alberta, je défends haut et fort l'idée qu'il ne faut pas considérer cet enjeu uniquement comme un projet minier. Pourquoi ne pas donner à une entreprise canadienne — elle pourrait être située n'importe où au pays — la mission de concevoir des technologies brevetables? On aurait alors un groupe hautement qualifié d'ingénieurs, de scientifiques et de gens d'affaires qui pourrait ensuite octroyer des licences pour que d'autres entreprises utilisent les technologies non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger.

Une industrie axée sur la technologie fait défaut au Canada. D'un point de vue historique, c'est certainement le cas dans le secteur pétrolier et gazier, et aujourd'hui, ce l'est aussi dans le secteur des minéraux critiques. Je ne voudrais pas que le Canada extraie un minerai, le transforme en un produit brut, puis expédie ce produit — en l'occurrence, un liquide concentré contenant du lithium — vers un pays étranger qui dispose d'usines d'électrolyse pouvant produire les sels utilisés dans la fabrication des batteries et qui peut fabriquer des batteries aux ions de lithium ou d'autres produits rentables. Selon moi, c'est vraiment un risque.

• (1745)

Le président: Je vous remercie tous les deux.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mario Simard: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Ouellet, tout à l'heure, on a parlé d'acceptabilité sociale, et il y a présentement, je crois, un engouement certain au Sa-

guenay—Lac-Saint-Jean pour l'idée d'un projet de corridor qui permettrait de faire du port de Saguenay un dépôt de minéraux critiques. À tout le moins, ce serait un endroit où il peut y avoir du transbordement, et même de la transformation. Je pense qu'il y a un consensus assez fort à cet égard.

Des témoins nous ont dit que, lorsqu'on veut développer des projets miniers dans le Nord, le défi majeur, ce sont les infrastructures. Vous avez fait votre bout de chemin et présenté les conclusions d'une étude que vous avez réalisée avec l'ensemble de vos collègues préfets.

En matière d'infrastructures, que pourrait faire le gouvernement fédéral pour vous simplifier la vie?

Louis Ouellet: Il pourrait faire plein de choses pour me faciliter la vie. Si notre idée est porteuse et semble importante pour notre pays, il faudra aller plus loin pour vérifier sa faisabilité. On aura besoin d'un bureau de projets, afin que des clients potentiels puissent venir appuyer notre démarche, ce qui confortera Mme Levis.

Je sais que le gouvernement canadien a investi des sommes assez importantes pour un tracé potentiel qui se rendrait jusqu'à Baie-Comeau. Il n'y a pas de voie ferrée pour s'y rendre. Selon notre projet, il y en aurait une à certains endroits. Nous avons des plans pour refaire ce qui est en place. Ce que nous disons, c'est que nous avons évidemment besoin de soutien pour mener le projet à terme. Le travail ne pourra pas être fait par cinq préfets du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Nous devons nous assurer qu'il y aura des utilisateurs et nous assurer de la faisabilité du projet. De plus, il faut que les communautés soient d'accord sur le projet. Nous pourrions alors présenter un projet clé en main au gouvernement et lui dire que ce projet est le meilleur qu'il puisse avoir. Ça ne sera pas fait demain matin, mais il faut avoir une vision de ce que nous souhaitons pour notre pays. Si, pour notre pays, il est nécessaire de diversifier nos marchés et de sortir nos ressources de notre territoire sans passer par le Sud, je pense que notre projet est particulièrement intéressant. Cependant, nous avons besoin de soutien.

Mario Simard: Merci.

[Traduction]

Le président: Nous allons nous arrêter là, monsieur Ouellet. Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous les témoins pour leurs témoignages très réfléchis et dynamiques. Mes collègues ont aussi posé de bonnes questions.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance, puis nous allons poursuivre à huis clos pour examiner le budget de notre prochain voyage.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>